



Alfred Cérésolle

DES HISTOIRES DU PAYS DE VAUD

Ainsi que les aventures de Susanne Ceresolle
lors de la Campagne d'Égypte de Napoléon Ier

Et des extraits sur les Brigands du Jorat
par Charles Pasche

1895-1910

*édité par les Bourlapapey,
bibliothèque numérique romande
www.ebooks-bnr.com*

Table des matières

FARCEUR D'HUISSIER !	3
LES DEUX COQS	27
UN MARIAGE RENVOYÉ	42
UN ÉPISODE VAUDOIS DE 1798 SUSANNE CÉRÉSOLE ET LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE..	59
LA MI-ÉTÉ À TAVEYANNAZ	99
LA CONTRÉE D'ORON : DANS LES TEMPS ANCIENS AU MOYEN ÂGE ET SOUS LA DOMINATION BERNOISE (Extraits) : LES BRIGANDS DU JORAT.....	117
Ce livre numérique	133

FARCEUR D'HUISSIER !

Scène vaudoise contée
à propos du centenaire vaudois.

Vous pouvez demander à la femme tous les dévouements. Mais il serait téméraire d'exiger d'elle de garder longtemps un secret. Ses lèvres charmantes n'ont pas été faites pour être scellées... et ce serait grand dommage, en vérité.

Dans un des numéros du célèbre calendrier de Franklin, intitulé *Bonhomme Richard* (année 1739, si je ne me trompe), je me souviens avoir lu jadis cette parole mordante : « Trois femmes peuvent garder un secret pourvu qu'il y en ait deux de mortes. »

Cette boutade impertinente à l'adresse de la plus gracieuse partie du genre humain me revient à la mémoire au moment de conter ce récit.

Celui-ci repose sur un fait de joyeuse humeur, et qui, – vers l'année 1803, – aurait eu une des communes de la paroisse de X pour théâtre.

— Voici de vieilles notes de famille sur cette affaire, me dit le 9 janvier 1902, chez moi, M. V. D., huissier actuel de cette commune, en me remettant un manuscrit. — Faites-en ce que vous voudrez. Ces pages sont vôtres ; déchiffrez-les ; elles n'ont jamais été publiées.

— Grand merci, mon cher, lui répondis-je. Ayant entendu parler jadis de la légende ou du fait auquel ces notes se rapportent, je serai fort aise d'être exactement renseigné et de mettre, une fois pour toutes, ce récit au clair.

Deux personnages se trouvent ici en scène. Ce sont, d'une part, l'huissier municipal *Vincent-Pierre David*, excellent et malicieux fonctionnaire, et *Marguerite*, son épouse, femme un peu vive, excellente ménagère, mais déplorablement bavarde.

Un lundi de juin, l'honorable huissier avait été occupé, dès la matinée, par une longue et laborieuse séance municipale. On le vit, ce jour-là, rentrer au logis fort en retard pour dîner. Au moment où il franchit le seuil de sa cuisine, il fut reçu par sa femme en ces termes :

— Mais, mon Vincent, qu'est-ce qui t'arrive ?

— Eh bien quoi, Marguerite ? Qu'y a-t-il ?

— Si en retard, Vincent ! Mais qu'ont-ils donc tant pu avoir affaire en municipalité, aujourd'hui, pour que tu reviennes à ces heures ?

— Qu'est-ce que cela peut bien te faire ? Les femmes n'ont pas besoin de tout savoir ; d'ailleurs, je n'en sais rien, moi.

— Comment, tu n'en sais rien !... Alors, à quoi cela peut-il bien nous servir que tu sois le premier serviteur de la municipalité, si ta femme n'est pas mieux renseignée que les autres ?... Du reste, ne m'as-tu pas dit souvent ce que ces messieurs avaient discuté et décidé ?... Pourquoi me ferais-tu aujourd'hui des cachotteries ?... Ce ne serait pas gentil.

— Si j'ai des raisons, Marguerite, pour me taire, c'est que tu vas beaucoup trop souvent raconter dans le village ce que je te dis ; alors il résulte de tes propos que je passe pour un babillard, et que, par trois fois déjà, monsieur le syndic a dû me remettre à ma place... Tu dois comprendre que ça commence à m'ennuyer.

— Eh ! ta ! ta ! ta !... peut-on parler ainsi ? s'écria Marguerite bruyamment, en relevant avec

une dignité froissée son tablier bleu... Je n'ai pourtant jamais dit grand-chose, moi, si ce n'est quelques petits renseignements, ici ou là... Mais je te jure, mon Vincent, que, pour aujourd'hui, je ne piperai pas le mot sur ce que tu vas me dire, car tu ne me feras pourtant pas le chagrin de ne pas aller me conter ce qui s'est passé dans cette longue séance de ce matin. Vous êtes, pardine, restés beaucoup trop longtemps pour qu'il ne se soit pas produit quelque chose d'extraordinaire... Allons, parle.

L'ancien huissier ne répondit d'abord rien du tout.

« Il y a, pensa-t-il, dans les ménages, de ces bourrasques qu'on sent venir, de ces coups de vaudaire qu'il faut savoir parer ; alors l'homme d'escient se dit : *Càis-té !* (tais-toi !) ».

Vincent-Pierre David prit sa pipe, – conseillère et confidente discrète des moments difficiles – il la bourra longuement, puis, regardant attentivement du côté d'une grosse cafetière, posée sur ses trois pieds, près du foyer, il parut réfléchir d'une façon profonde... Tout à coup, un éclair de malice illumina ses yeux gris.

– Ah ! si j'étais sûr, dit-il à sa femme, que tu puisses aujourd'hui tenir ta langue, je te dirais...

— Oh ! que tu puisses en douter !... Tu m'offenses, Vincent.

— J'ai mes raisons pour être prudent... Cependant, comme il s'est passé en effet quelque chose de très important en municipalité, ce matin, et comme il s'agit d'une affaire qui vous touche de près, vous autres femmes, je veux bien te dire la chose, mais à la condition — nom de sort ! — que, cette fois, Griton, tu n'en diras pas un mot, dans le village, à âme qui vive... Me le promets-tu ?

— Alors !... tu peux croire. Raconte seulement... Mon Dieu, que tu es joli, que tu es gentil !

Elle se rapprocha de lui et lui fit un semblant de caresse.

Eh bien donc, dit l'huissier avec un air de mystère et en s'assurant si la porte était bien close, tu sauras, ma Griton, — ô vilaine misère ! — que la récolte du café a, paraît-il, complètement manqué, cette année, dans les colonies... c'est un désastre... et comme qui dirait, chez nous, les vignes gelées !... Aussi le café va-t-il être, dans peu de temps hors de prix.

— Mon père, est-il possible ! que me contes-tu là ?

— Oui, ces messieurs ont dit qu'il faudra payer le café six francs la livre, sans parler du prix de la chicorée. Aussi, la municipalité, estimant qu'une consommation dans ces conditions serait la ruine des ménages, a-t-elle pris une grave mesure : elle vient de décider, ce matin, que toutes les cafetières de la commune seraient *cancelées* dès demain. Dans ce but, elle va envoyer dans le village deux délégués avec deux agents de police, pour poser les scellés sur toutes les cafetières. En outre, elle se réserve le droit de procéder à une visite domiciliaire pour faire l'inventaire des vieilles cafetières remisées dans les galetas, afin de sévir contre quiconque chercherait à se dérober à la décision prise.

— Quelle affaire ! s'écria Marguerite... Canceler nos cafetières ! Mais c'est la fin du monde !

— C'est comme je te le dis, ma pauvre amie ; comme tu as voulu tout savoir... voilà l'affaire !

— Oh ! ces hommes !... Mais qu'est-ce que cette municipalité, je t'en prie, peut bien avoir pour mettre ainsi le nez sous le couvercle de nos cafetières ?

— C'est ainsi.

— Alors qu'allons-nous devenir sans notre goutte de café ?

— Je n’y puis rien.

— Eh ! ne dis pas ça, Vincent. Entre vous autres, vous vous tenez tous par la main. La municipalité ferait bien mieux, m’est avis, de canceler vos demi-pots et vos quartettes, plutôt que de se mêler de dérouter nos quatre heures et de nous priver de nos plus jolis moments. Oh ! ces hommes ! ces hommes ! est-il permis !

— Ah ! ah ! *ma guérite* (il l’appelait ainsi dans les jours d’orage), *ma guérite*, prends garde, calme-toi.

— Et puis, Vincent, note bien que ça ne se passera pas comme ça, sans qu’on se rebiffe. Vous ne les aurez pas facilement nos cafetières. C’est moi qui vous le dis... Saperlotte ! On a du sang.

Sur ces propos, Griton, sans autre, saisit un gros panier, dans lequel il n’y avait rien du tout, et s’élança du côté de la porte.

— Mais où vas-tu ?

— C’est mon affaire... je vais voir si Suzette est chez elle.

— Marguerite ! souviens-toi de ce que tu m’as promis : pas un mot de tout ceci à âme qui vive dans le village !

— T'inquiète ! Pas n'est besoin de tant me le recommander, répliqua vivement la femme de l'huissier, en passant la porte et en la bourrant sur ses talons.

Et voilà notre fougueuse Griton qui s'élançe dans la rue du village, comme poussée par un vent d'orage, ayant sa coiffure de travers, ses cheveux ébouriffés, marchant droit devant elle, sans rien voir, le cœur plein de pensées révolutionnaires : « Ah ! notre café, nos cafetières !... peut-on ! municipaux de misère, va ; on va vous... »

Et ne va-t-elle pas se cogner le nez, au contour d'un trottoir, contre Suzette, la femme du garde-champêtre, qui, justement, descendait en courant la ruelle de la laiterie.

— Aïe ! De ma vie, quel pétard ! s'écria celle-ci. Quel coup de bornan !... Mais, de grâce, où camines-tu de la sorte, pour ne pas regarder devant toi et t'embaumer ainsi ?

— Ah ! c'est toi, Suzette... j'allais justement te voir. Si tu savais ce que j'ai par la tête...

— Et quoi donc ? dit Suzette, en essuyant avec son mouchoir l'impression très chaude qu'avait produite sur son visage ce choc imprévu... Quoi donc ?

— Viens vite avec moi, Suzette, vite, jusqu'à la croisée, là-bas, et je te dirai tout.

— Jusqu'à la croisée... Et pourquoi faire ?

— Viens toujours ; tu ne sauras rien jusque-là.

Au bout de cinq minutes, nos deux commères arrivèrent très essoufflées au carrefour désigné.

— Mais quelle tracée, ma pauvre Marguerite ! De grâce, que se passe-t-il ? Tu as l'air tout affolée.

— Il y a bien de quoi, certes ! puisqu'un grand malheur nous menace.

— Pas possible !... La guerre ?

— Oh ! si ce n'était que ça.

— Des procès ?

— Bien pis !

— Quoi donc ?

— Dès demain, par décision de la municipalité, nous ne devons plus acheter de café...

— Horreur !

— Toutes les cafetières du village seront cancelées...

— Misère !

— Et huit délégués avec dix gendarmes passeront dans les maisons faire une visite domiciliaire et poser les scellés...

— Sur ?

— Sur toutes nos cafetières... Et c'est ainsi, ma pauvre Suzette, que nous allons boire, ces jours, nos dernières gouttes de café...

— Nos dernières gouttes de café !... Oh ! non ! c'est trop fort ! Mais, de grâce, où et comment as-tu appris tout cela ?

— C'est mon Vincent qui me l'a dit, mais en me faisant promettre de n'en rien dire *dans le village* ; voilà pourquoi je t'ai fait courir ici en dehors, à la croisée, pour te vider mon cœur et t'avertir...

— Seigneur ! quelle affaire !

— À présent, ma Suzette, il s'agit de se bouger et de ne pas se laisser faire comme des bedoumes. Courons au plus pressé. Pour moi, je vais rentrer chez moi afin que mon Vincent ne se doute de rien. Quant à toi, tu vas courir avertir toutes les femmes du village. Quand tu en auras vu trois, toutes les autres seront de suite renseignées. Tu leur diras de cacher immédiatement toutes leurs

cafetières et tous leurs moulins à café... Hardi ! P'chons-nous !

— Mais, Marguerite, puisque les municipaux doivent venir inspecter nos maisons pour mettre les scellés, il me semble que toute notre peine sera bien inutile. Ces messieurs trouveront tout ce qu'ils cherchent.

— Pauvre Suzette ! bécasse que tu es ! Nous n'allons pourtant pas, étant averties, laisser bêtement nos cafetières dans nos cuisines. Quand on a du sang, on se défend.

— Mais où les mettre alors, toutes ces cafetières ?

— Eh ! ma pauvre ! loin des yeux et de la lumière ! Hâtons-nous d'aller les cacher dans les champs, au jardin, à la vigne, dans les bois, en terre, sous des fagots, dans le four, dans nos bahuts, sous nos jupes, — pardi ! — dans nos paillasses, — nom de sort ! partout enfin où nous trouverons des cachettes. Des femmes d'attaque ne doivent jamais se laisser faire. On a du sang, encore une fois !

— Et on tient à son café, n'est-ce pas, ma chère Marguerite ? Mon Dieu, que tu as d'escient ! On voit bien que tu descends des Zinguenots de la grande soufferte... Respect pour toi ! À toi seule,

pour tirer d'affaire un village, tu en saurais pour le coup plus que tout le Conseil communal.

Sur ce grave dialogue très lestement échangé, en plein carrefour, nos deux Vaudoises, atteintes, on le voit, dans une de leurs affections les plus chères, rentrèrent hâtivement au village et se séparèrent.

Ce qui avait été décidé, dans la confiance de tout à l'heure, fut lestement exécuté. Avant trois heures et demie de l'après-midi, le feu était aux poudres, ce qui veut dire que toutes les femmes du village étaient sens dessus dessous, s'interpellant les unes les autres avec des cris aigus, montrant le poing au ciel, allant du four à la fontaine, de la fontaine au four, montant, descendant les étages, avec un bruit épouvantable dans les escaliers.

Un bâton planté soudain dans une fourmilière n'eût pas produit plus d'émoi.

Vers les cinq heures, le village présenta en vérité le plus singulier des aspects : devant quelques portes, des groupes de paysannes causaient vivement, gesticulant, haussant la voix, tandis que d'autres, très agitées aussi, allaient, venaient dans

cette ruche effarée avec des allures de vengeance et de mystère, portant, qui un panier au bras, qui un sac ou un paquet, en courant du côté des champs, de la vigne ou du courtil. À chaque instant, on en voyait de ces braves, jeunes ou vieilles, longer les murs avec des tournures drôles, les cotillons en bosse ou les tabliers gonflés. Un vent d'angoisse et de malheur était descendu des hauteurs.

Chose singulière : à l'approche d'un campagnard rentrant des champs ou de la vigne, celles qui étaient au « cotterd », dans la rue ou sur la place, se disaient : « Chut ! Attention, en voilà un !... »

Alors les conciliabules devenaient soudain beaucoup moins bruyants ; les gestes se calmaient ; les cercles se desserraient, et toutes ces infortunées, dont le café est la joie consolante, regardaient passer ces hommes avec des regards de méfiance et de colère.

Et ces braves travailleurs, la bêche ou la hache sur l'épaule, ne comprenaient absolument rien à ces allures singulières.

— Dis donc, cousin Abram, — s'écria l'assesseur Sami, en apostrophant un beau vigneron — pourrais-tu me dire ce qui a bien pu passer par la tête de ces femmes pour qu'elles aient toutes des airs

de mystère ? Elles grognent et nous guignent de côté, je crois qu'elles complotent quelque chose.

— Je n'en sais trop rien. C'est curieux, en effet ; elles ne sont pas dans leur assiette ; elles sont agitées, défaulées, et, comme qui dirait, « en révolution ».

— T'enlève seulement dit un autre campagnard en passant je viens d'arriver de la forêt ; l'estomac à l'envers, j'étais heureux de me mettre à « goûter » ; mais, — vent de misère ! — pas trace de cafetière chez moi ; à la cuisine, les pommes de terre non pelées sont dans un panier, dorment dans un coin, et ma Louise est je ne sais où...

— Pas possible !

— Oh ! je vous dis, ajouta Sami, qu'il y a « du diable » par là... M'étonne ce que tout ça peut bien signifier et ce que ça va nous donner.

C'est ainsi que la formidable et malicieuse bourde de ce farceur d'huissier allait, sans délai et sans arrêt, porter des conséquences fatales à mesure que la journée approchait de sa fin.

Mais ce fut le soir surtout que le vacarme fut à son comble et que la municipalité en entendit de belles.

Que se passa-t-il dans les divers ménages durant la nuit ?... On ne le saura jamais. En tout cas, ce qu'on put constater le lendemain matin, c'est que messieurs les municipaux avaient des mines si pâles, on pourrait même dire si ravagées, que cela faisait pitié à voir et qu'à observer leurs airs navrés, il devait s'être passé, dans leurs intérieurs, des scènes étranges, avec insomnies cruelles.

La situation était en effet d'autant plus grave et singulière qu'aucun de ces dignes fonctionnaires n'y pouvait rien comprendre et qu'à toutes leurs questions ou dénégations, ils n'avaient pu, en réponse, obtenir de leurs moitiés que des reproches et de vertes récriminations.

En ces circonstances, il parut urgent de tirer la chose au clair et de remonter, sans tarder, à la source de tous ces racontars.

Peu à peu, – instinctivement – les membres de la municipalité se trouvèrent réunis chez leur syndic. Celui-ci était homme de bon sens et d'excellent conseil. Sous sa présidence, on délibéra lestement et on finit par décider qu'une enquête serait faite pour savoir d'où était partie l'étincelle qui avait mis de la sorte tout le village en émoi.

Avec beaucoup de peine et de patience, on finit par arriver à chef, en allant de Fanchette à Clau-

dine, de Claudine à Françoise, de Françoise à Lisette, de Lisette à Marion, de Marion à Suzette et enfin de Suzette à Marguerite, femme de Vincent-Pierre David, huissier municipal de la commune.

Celui-ci se vit aussitôt cité d'office à comparaître devant la municipalité convoquée à l'extraordinaire, sommant son employé de rendre compte des faux bruits partis de sa maison.

Vincent-Pierre David, en rusé compère qu'il était, avait vu venir le coup et s'y attendait sans crainte. Il se présenta devant l'autorité communale à l'heure indiquée, avec un air d'innocence et d'honnêteté, auquel se mêlait cependant un petit air de repentance, mais qui n'avait rien d'exagéré.

— Huissier Vincent, commença le syndic d'un ton grave et ennuyé, vous êtes cité devant nous pour donner des explications sur l'état d'agitation et de désordre dans lequel, depuis hier, se trouve le village, à propos d'histoires de « cafetières », auxquelles nous ne comprenons rien du tout, histoires dont vous êtes, paraît-il, l'inventeur... Est-ce vrai, huissier Vincent, oui ou non ? Répondez clairement.

— Eh bien, oui, monsieur le syndic. C'est l'exacte vérité ; c'est en effet moi qui ai raconté cette histoire à ma femme, en lui interdisant de la répéter,

sachant bien qu'elle n'aurait rien de plus pressé que d'aller la redire, l'exagérer et la répandre dans tout le village.

— Mais, mais, mais ! malheureux Vincent ! Pourquoi cela ? Y songez-vous ? À propos de café, vous avez mis le feu dans tous les ménages et c'est à n'y plus tenir.

— J'en suis bien fâché, monsieur le syndic ; mais, voyez-vous, c'était pour avoir une fois la paix dans mon foyer qu'il m'est venu l'idée de faire ce que j'ai fait.

— Comment cela ? Expliquez-vous.

— Eh bien, voici comment c'est arrivé, répondit ce vieux matois de Vincent, avec son air bonasse. J'avais toujours, chaque fois que je revenais de la municipalité, à subir des assauts de ma femme, demandant que je lui raconte ce qu'on avait dit ou fait en séance. Vous devez bien comprendre que ça ne m'allait pas, d'autant plus que ces messieurs m'avaient fait, à diverses reprises, des remarques sur mes « indiscretions ». J'en ressens encore les piqûres... Alors, je me suis dit : « C'est le moment d'en finir pour la toute, avec ces cancans, si tu tiens à conserver ta place, la tranquillité chez toi et surtout à ne pas passer pour la plus grande *tapette* du pays. » On a de l'honneur à cœur, monsieur le

syndic. Alors, comme remède, je me suis pensé de lui raconter la plus jolie « bourde » que je puisse trouver, persuadé qu'elle irait de suite la répéter, de telle sorte que ma Griton serait, comme on dit, mise sur la langue du monde et qu'il faudrait bien que « la crique me craque » si elle ne finissait pas par me laisser la paix.

— Mais ne saviez-vous pas vous taire tout simplement ou recourir à d'autres moyens ?

— C'est bon à dire, monsieur le syndic ; mais si vous connaissiez ma femme ! Comme elle est à présent, elle est pire qu'une fouine, voyez-vous, il faut qu'elle sache tout. Oh ! pour une brave femme, je ne dis pas, c'est une brave femme, puissante travailleuse ; mais, voyez-vous, quand elle s'est mise en tête de savoir quelque chose, il n'y a pas, oh ! il n'y a pas... il faut qu'elle arrive à chef... et puis, vous savez, « ce que femme veut... » Enfin, suffit ! Toujours est-il qu'elle sait si bien s'y prendre que, journée faite, le soir, je me trouve toujours lui avoir tout raconté, sans m'en être aperçu, et que, le lendemain, toutes les tabousses de l'endroit sont au courant. Ça me buvait le sang, pardine ! Vous comprenez. Alors je me suis dit : « Tant pis ! Aux grands maux les grands remèdes ! » Et il m'est venu à l'idée de lui pousser la

plus verte menterie que j'ai pu inventer, en lui défendant d'aller le redire... je savais d'avance qu'elle ferait aller sa langue et qu'ainsi, après avoir mis toutes les coiffes de l'endroit de travers, elle me laisserait une bonne fois tranquille avec toutes ses questions et sa curiosité... Seulement, monsieur le syndic, je vous assure que j'étais bien loin de me douter que ma pauvre histoire, faite d'un grain de malice, ferait un pareil vacarme, mettant en révolution tout le village et rebouilleraient pareillement le marc dans les cafetières de l'honorable municipalité... Ma parole, si je n'ai pas du chagrin, un grand chagrin !... Mille excuses, en vérité, messieurs ! Mille excuses !

Le récit du vieux Vincent fut trouvé, paraît-il, si typique et si bien du goût de ces messieurs, qu'un formidable éclat de rire, – « une recaffée » – souligna la fin de son discours et retentit en vibrations sonores dans une salle administrative, où les noms des chiffres résonnent plus qu'à leur tour, mais où l'on ne se souvient pas d'avoir jamais ri d'aussi cordiale façon.

— Tonneau de bonbon, mes amis ! s'écria le vieux municipal Jean-Louis, doyen du corps, en essuyant ses yeux ruisselant de larmes joyeuses, de ma vie si jamais, dans cette salle, on a entendu une pareille « rigolée municipale ». On veut s'en souvenir.

Ces excellents municipaux ayant ri « à se tordre », comme on dit aujourd'hui, la cause du malicieux Vincent était jugée et... gagnée. Cependant, la dignité du corps municipal se trouvant en jeu, celui-ci exigea une punition *pro forma*, comme disent les gens de robe.

Que faire ?

Il fut décidé, avec une gravité qui fut relative et au milieu d'une hilarité sans cesse renaissante, que Vincent-Pierre David, accompagné du publicateur (avec son tambour), irait, le jour même, dans tout le village, démentir « au son de la caisse » et par ordre de la municipalité, les bruits fallacieux qu'il avait contribué à répandre : malentendu éclairci, plus de troubles, café au même prix, cafetières rendues, bonheur rétabli, etc.

Au passage de l'huissier et du publicateur, grands furent l'émoi et la surprise des ménagères. Elles ne savaient pas trop, les braves, s'il fallait rire ou bien se fâcher de cette affaire.

Toutefois, comme l'ustensile très inoffensif de leurs confidences et de leur repos, leurs cafetières, leur étaient rendues, que celles-ci purent derechef mirer leurs panses rebondies à la chaleur du foyer domestique, la joie d'un malheur évité les rendit clémentes ; elles pardonnèrent, sans trop se faire prier, au vieil huissier Vincent et... se calmèrent.

L'orage ayant cessé, le ciel se fit serein.

— Et Marguerite, s'il vous plaît ?

Eh bien, elle reçut, — paraît-il — la pauvre Griton, ce que méritaient et sa vivacité si fougueuse et son intempérance de langage. Sans mourir, comme châtiment, d'une paralysie de la langue (cas inconnu en nos foyers romands), on la vit pendant longtemps devenir la risée de son village. C'est au point que, pendant un mois au moins, on ne la vit plus paraître ni à la fontaine, ni à la laiterie, ni au four communal, et encore moins, le soir, au « cotterd » de la grande place.

Dans sa retraite forcée et son douloureux silence, elle a beaucoup réfléchi, la pauvre Marguerite, et puis, elle a pardonné à son tour... Cepen-

dant, en son palais de vieille « barjaque », près de sa langue d'incorrigible humeur, elle n'en a pas moins gardé une dent, une dent pointue, et la moins branlante encore, contre son farceur de mari, lequel, vers l'année 1803, la première du *Canton* de Vaud, lui avait joué le tour que je viens de vous raconter.

À trop chatouiller un huissier, on peut y piquer ses doigts.

À trop lasser la patience d'un mari, une femme peut s'en repentir.

Mais qui donc n'a pas ses torts en ce pauvre monde ?

N'est-ce pas déjà le bon La Fontaine qui, il y a longtemps, a écrit ces vers :

*Rien ne pèse tant qu'un secret
Le porter loin est difficile aux dames...
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.*

Quoi qu'il en soit, lecteurs, de la valeur historique de mon récit, et sans chercher à discerner où la charge commence et où elle finit, laissez-moi vous dire, à cent années de distance de l'épisode

que je viens de vous raconter, que – depuis cette aventure, provoquée par le malicieux génie de l’huissier Vincent – jamais, au grand jamais, oncques n’a plus rien su, dans la commune de X, de ce qui se passe de grave dans les solennelles séances municipales, sauf ce qui en est officiellement communiqué dans les colonnes de la *Feuille d’Avis*.

Foyer romand 1903

Ami lecteur !

Si tu es parvenu, sans trop d’impatience, jusqu’au bout de mon récit, et que tu me demandes de qui je le tiens ; que te dirai-je ?

En levant un coin du voile, je t’apprendrai que j’en ai trouvé une des sources principales au bon pays de Flandre.

Ce que tu viens de lire est, si je puis ainsi parler, un écho d’une légende populaire que se redisent, le soir, en prêtant l’oreille aux grands-mères ou en écoutant Deulin, les gens d’Anzin et d’Escaupont, lorsqu’ils se reposent à leurs foyers.

Cette légende doit être nôtre aussi ; elle est de notre race. Si le récit que je viens de t’en faire, a pu te plaire et te faire oublier un instant, en suivant

Bracailon, le poids de tes soucis, j'en suis heureux et je me sens récompensé de ma peine.

Si, au contraire, mon conte t'a fait bâiller avant l'heure, ne m'en occasionne, je te prie, ni douleurs ni chagrins.

*À la veillée Vevey,
13 mai 1885.*

LES DEUX COQS

La petite histoire que je note ici m'a fait voir pour la centième fois que les bêtes sont bien souvent comme les hommes, ou qu'en tout cas elles ont, comme on dirait, les mêmes passions que nous : la colère, la jalousie et tant d'autres misères ou d'orages de sentiments qui troublent le cœur et l'estomac.

L'affaire n'a l'air de rien du tout et, tout de même, plus j'y pense, plus j'y trouve de quoi se faire jouer l'esprit.

Depuis bien des années, je me tiens un grand poulailler. Sans me vanter, je puis bien dire que c'est un poulailler d'extra, que c'est le plus beau du village, au moins, en tout cas le mieux tenu. À vrai dire, ce n'est pas difficile quand on voit les tristes coins, les boitons où le monde d'aujourd'hui envoie les poules faire des œufs pour nos omelettes.

C'est si peu ragoûtant que ça fait vergogne. En vérité, n'est-ce pas un scandale ?

Enfin !... Toujours est-il que pour mon poulailleur chacun, bien sûr, peut au moins se régaler de voir mes potines pour l'air, la tournure, la bonne façon, qu'elles sont propres et qu'on y voit bien leurs couleurs. Rien qu'à les regarder, elles donnent de l'agrément.

On a beau dire, ce qui passe bien par les yeux passe mieux par l'estomac.

C'est que, chaque matin, après que j'ai gouverné les bêtes, j'apporte à ce petit monde tout un fricot de graines et de débris. Il faut voir comme je suis reçu. Il faut entendre ces jacassées, ces roucoulées. Aussi mes poules ne me pleurent pas leurs œufs. Ils arrivent en masse, beaux, gros, blancs, sur la paille ou le sable propre. C'est un plaisir de les ramasser, de remplir le corbillon et d'aller les déposer deux par deux ou trois par trois, dans le tablier de ma Julie.

Mais, sous le toit de mon poulailleur, le plus beau du pensionnat c'était bien encore mon coq. S'il y a jamais eu un bon coq dans le monde, c'était le mien. C'était ça un gaillard !

Il fallait le voir commander à tout ce monde avec son air crâne, son gros bec en avant, sa ti-

gnasse de travers et ses breloques rouges qui lui gatoillaient sous la garguette. Il se tenait plus raide qu'un peuplier et marchait lentement et solennellement, comme s'il pesait et comptait ses pas.

Rien de plaisant comme de le voir se promener, de-ci, de-là, quand il se rengorgeait de plaisir sous ses plumes lisses et dorées, en tramant son superbe panache qui brillait au soleil.

En le voyant, je pensais toujours à un tambour-major qu'on avait vu à la frontière et qu'on appelait « Barbillon » ; mais, c'est bon ! Barbillon avec son plumet blanc, n'était qu'un conscrit à côté du coq à Jean-Louis, par rapport à la façon de se présenter, de porter la tête et de comprendre le service. Mon gaillard se tenait comme un grenadier. Il ne se baissait qu'obligé par les circonstances ou pour faire plaisir autour de lui.

Fallait-il une béquée ? Crac ! En deux coups de pattes et un coup de tête, il te rebouillait le terrain, guignait de côté et, tec, tec, tec..., il avait trouvé un ver ou du butin.

Rien de joli, le grand matin, à la fine rosée, après qu'il avait sonné la diane et lâché pendant la nuit ses bonnes quillées, comme de le voir mettre,

le tout premier, le bec en dehors du guichet de sa cambuse.

Avec de grands yeux tout ronds, il regardait d'abord un moment de-ci, de-là, en bas, en haut, pour voir sans doute si on avait la bise ou la vaudaire ; puis, une patte en avant, et puis l'autre, il se décide à prendre l'air. Une fois dehors, il lâche une puissante criée, à réveiller tout le village : Kikeriki ! Après quoi, il se met à picater en bas l'escalier. Une fois sur le terrain : *flin, flah ; bredin, bredah !* il se met à battre des ailes et refait une bonne bramée qui fait sortir toute la compagnie.

De suite, voilà toutes ces dames et ces demoiselles sur le pavé. Que ce soit de bonne ou de mauvaise grâce, il faut bien obéir et répondre à l'appel. Pour beaucoup, la nuit est toujours trop courte. Il ferait tant bon rester la tête sous l'aile une heure de plus. Mais pas question ! une fois réveillé, il faut sortir. Allons ! du courage !

Comme de juste, mon capitaine va présenter ses compliments à ses dames. Il leur souhaite le bonjour, leur demande des nouvelles de leur santé, si elles ont bien reposé et si le pays et la pension leur plaisent toujours. Bec en l'air, bec en bas, tournant de l'aile autour de chacune, il faisait de ces discours et de ces entrechats à n'en pas finir. Mâtin !

il était content ! On aurait juré qu'il leur disait comme ça :

— Salut, ma Colette, ça va-t-il ?

Et les pucines répondaient à ses avances :

— Salut, mon colin ; on s'aime toujours bien, quoi ?...

— Alors !

Puis tout ce monde s'en allait boire à la rigole de la fontaine : les vieilles les premières, les jeunes un peu en retard et chacun se régalaient, engorgeait l'eau, tendait le cou en haut, avec des airs, comme s'il voulait dire : « Ah ! que c'est bon ! que c'est bon ! »

Pendant la journée, le coq en question ne pensait qu'à faire plaisir à ses poulettes. Il ne vivait que pour elles. Ce n'est pas à lui qu'on aurait pu dire qu'il était un de ces racornis d'égoïstes qui ne songent qu'à eux. Pas du tout ! Il y a des bêtes qui peuvent servir d'exemple aux hommes.

Mon coq voyait-il une sauterelle gambader dans le poulailler, ou une canquoire tomber sur le pavé, il te les agaffait d'un coup et les déposait aux pieds

de ces dames. Il n'en touchait rien pour lui. Voyait-il venir l'écuelle ou le baignolet, avec une bonne régulée de son ou d'avoine, vite il donnait le signal, battait le rappel, – *tec, tec, tec, tec*, – et voilà que toute la bande arrivait.

Voyait-il passer dans le ciel bleu, au-dessus des grands noyers, la criblette ou le bon oiseau, de suite il piquait un vermillon de peur ou de colère, criait : « Garde à vous, mes amies ! aux armes la garde ! » avec une épouvantable ciclée : *ta ta co, co, co, co...*, qui coupait l'appétit de ces dames et les faisait décamper de suite.

Après dîner, voyait-il une de ces bonnes pucines qui avait, comme on dirait, du noir ou du chagrin, et qui s'en allait en ganganant dans le poulailler sans savoir que faire et en piolant : *ka ra ka, ka, ka*, vite il allait la distraire, lui en conter une pour la consoler. – En entendait-il une autre chanter sa chanson, après avoir bien fait son devoir et pondu un bel œuf : *tec, tec, tec, colaco*, monsieur quittait tout, t'y traçait après pour avoir des nouvelles de l'événement.

Oh ! quel joli gaillard ! aussi était-il apprécié de toute la compagnie.

Tout alla bien en effet pour lui pendant trois ans. Il recevait toutes les politesses, tous les com-

pliments. Il n'avait qu'à cligner de l'œil pour être compris et obéi. C'était tout plaisir.

En vérité, il fait tant bon royaumer, se trouver, faute de comparaison, le plus beau, le plus intelligent, le plus apprécié d'une compagnie. Pardine ! quand on est seul, ce n'est pas malin !

Mais gare la concurrence !

Elle arriva bientôt.

Avec les années, mon brave coq se fit vieux. Il lui prit des rhumatismes. Sa tignasse commença à partir, et le peu qui restait n'avait plus l'air de rien. La nuque s'était pelée, les jambes brelanchaient, les yeux voyaient gris, le panache de la queue sentait l'hiver, la crête n'était plus rouge, la tenue n'était plus rien, l'entrain se faisait rare, tout, en vérité, allait de guingoué, jusqu'au gosier qui refusait le service. Aussi, adieu les beaux chants de retraite le soir, et les jolis appels de la diane au matin ! Plus de sonores réponses au coq du syndic ! Le timbre était fêlé ; les beaux jours envolés ; mon pauvre coq était tout dépatouillé.

Aussi je me dis l'autre jour : « Jean-Louis, il te faut un nouveau coq. Tu iras à la foire de Châtel et tu tâcheras d'en trouver un. »

Bon ! Je fais mon affaire : pour 3 francs 30 centimes et une chopine, j'en ai trouvé un tout beau d'un Fribourgeois, d'un dzozet d'Attalens.

De suite, en revenant, je le lâche dans le poulailler. Attention, ici ! Mon père, est-il possible ! quel commerce et quelle comédie !

Oh ! pour celui-ci, c'était un tout fin merle. Avec ça, qu'il était beau, de bonne tenue et avec un plumage extra-propre et luisant. De suite, en entrant au poulailler, il s'est secoué ; il a ouvert de grands yeux ; il a regardé de droite et de gauche, en poussant des petits cris qui montraient sans doute qu'il avait compris l'affaire.

Comme le vieux roupillait dans un coin, voilà le jeune qui se met de suite à faire la causette avec ces dames, qui viennent une à une regarder son panache et tendre l'oreille à ses propos. Elles sont bientôt toutes là. Alors, il leur parle du canton de Fribourg, des fricots d'Attalens, de ses cousines de par là-haut. Il leur conte des goguinettes, dit un mot à celles-ci, un mot à celles-là, sans oublier surtout les vieilles. Il leur émiette des chiquets de pain sec ; il leur retourne des cailloux, leur attrape

des mouches, avec des jolis airs gracieux. C'étaient des roucoulés et des cotters à n'en pas finir.

Et toutes ces pucines n'en revenaient pas.

Tout nouveau, tout beau. C'est clair ! Aussi chacune voulait l'entendre, s'empressait autour de lui, pour lui dire un petit secret ou pour lui montrer les bons coins. Toutes jacassaient, pirouettaient, se poussaient, se picotaient comme des folles. Au bout d'une demi-heure, il y eut de rudes jalousies.

Mon père, quand j'y pense ! ce qu'il faut pourtant peu de chose, dans ce monde, pour tourner la tête et le cœur à certaines créatures : une calomnie d'un côté, une flatterie de l'autre, ici un peu de dépit, là le grand malheur de n'être plus jeune, en un mot, – pour les petits esprits, – quelques plumes de plus ou de moins, et les voilà partis, collés, emballés, jusqu'à ce que, demain, un autre les dégomme.

Et voilà la vie ! Pauvre monde que le nôtre, où le haut du pavé est trop souvent, chez nous, non pas à celui qui a le plus d'intelligence, de valeur, ou de caractère, mais à celui qui aura le plus de toupet, de ruses ou de capitaux !

Les plus braves sont vite oubliés, au moins ; il ne faut pas se le dissimuler.

Aussi, comme mon dzozet ne se tenait pas de plaisir, voici qu'il pousse un cri de joie.

Oui, mais voilà le vieux qui se réveille en sursaut. Il lève la tête, se secoue, ouvre son meilleur œil, voit l'affaire, aperçoit l'ennemi, comprend son malheur et sent une dernière goutte de sang lui courir dans les veines et lui sauter à la garguette. Il se dresse sur ses pattes de vétéran, guigne en avant, de côté, avec des airs sinistres et en se disant :

« Qui est celui-ci ? Quel est ce gaillard ? Que fais-tu chez moi ?... Viendrais-tu, par hasard, troubler mon ménage ? Oh ! oh ! oh ! attends, mon petit ! Veille-toi ta brûlée ! »

Et, en avant, le cou tendu, les ailes en folie, il lui court dessus, lui tombe sur le flanc, avec toute sa colère et aussi tous ses rhumatismes. L'autre, qui a vu venir le coup de temps, riposte. Crin ! crah ! griffes en avant et becs en l'air ! Hardi ! tous les coups des coups ! De ma vie, quelle distribution ! Tantôt ils s'attrapaient la crête, le cou, la queue, tantôt ils s'élançaient, se griffaient le poitrail puis, – de puissants moments, pendant que toutes les

poules épouairées faisaient le cercle sans piper le mot, — mes deux coqs se regardaient, la tête en bas, le cou tendu en avant, comme s'ils se disaient, le poing en l'air :

— Redis-le voir devant le monde !

Et puis, fredin ! fredah ! ils recommençaient.

Cette empoignée a bien duré une bonne demi-heure. Quand le pauvre vétérán a senti que c'était lui qui recevait la remouillée et que ses pucines lui faussaient compagnie, il s'est dit :

« Ah ! coquin ! coquines ! poison de rhumatismes !... Ah ! c'est comme ça ! Eh bien, rave ! je m'en vais ! »

Et, clopin-clopant, vingt plumes de moins, la crête en sang, mon brave vieux quitte la place et s'en va... Où ?

Je ne l'aurais jamais cru. Ne va-t-il pas s'aguiller, pendant huit jours de suite, sans boire ni manger, sur un perchoir, au fin fond du poulail-ler !

J'ai eu beau l'appeler pour lui tendre quelque chose : rien n'y a fait. Il s'était mis dans la tête de crever de faim plutôt que de fraterniser avec ce Fribourgeois. Il lui faisait un œil terrible, tout rouge de colère et de jalousie, si bien que mon

pauvre coq, après avoir tenu pendant une semaine sur son bâton, en est tombé raide mort, un beau matin, tué par le chagrin¹.

Quand j'ai vu ça, franchement, ça m'a remué le côté gauche, et je me suis dit : « Eh bien, respect pour toi ! pour un bon coq, tu en étais un ! »

Maintenant, ce n'est pas tout que ça : que de gens, dans notre pauvre monde, qui font comme mon coq a fait, qui, pris par la bisque et la jalousie, s'aguillent, un beau jour, restent sur leur perchoir, croient que le monde ne pourra plus tourner sans eux et puis se laissent mourir de dépit !

Quant à moi, je ne suis pas encore bien vieux, mais c'est égal, d'ores en là, j'ai déjà bien vu des affaires, dans nos communes, dans la politique, dans les papiers, en bien des pays, qui m'ont fait penser à mon vieux coq.

Je m'explique : tant qu'un homme, dans une localité, se voit tout seul pour faire la pluie et le beau temps, tout est pour le mieux dans le meilleur des

¹ Historique. [note de l'Auteur.]

mondes, tout va de liquette, comme on dit. Si bête qu'il soit, il se croit le soleil du monde et le génie de la contrée. Mais qu'on lui mette ou qu'il lui arrive un camarade qui ait un peu plus d'escient que lui et qui se fasse apprécier du monde..., la rage le prend, la bêtise l'étouffe, l'orgueil l'étrangle, et le voilà qui saute sur son perchoir et boude la république.

Et plus je regarde, plus je vois dans le monde bien de ces pauvres coqs aguillés, au moins : avocats sans procès, médecins envieux, régents dégomés, ministres grognons, pauvres cœurs jaloux, etc., vieux coqs que tout ça !

Il est vrai de dire aussi que les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas toujours pour les anciens toutes les attentions qu'on pourrait souhaiter. Il y a, en vérité, de ces petits enfants qui ont le nez trop en l'air. Tout de même, est-ce une raison pour les vieux de ne faire que critiquer et décrier ce qui s'est fait après eux, sans eux et mieux qu'eux ? Est-il rien de plus bête et de plus insupportable que ces vieux grognons qui ne font que de se plaindre, que de se redire en dedans ou entre eux : « Il n'y en a point eu comme nous !... Notre temps, c'était le crâne temps ! » et qui ne savent que bisquer et

jurer contre le monde de ce qu'il y en a qui réussissent mieux qu'eux.

Non ! non ! vilaines manières que tout ça ! Dites-vous bien, mes enfants, – si jamais vous lisez ces lignes, – qu'il n'y a pas de plus triste vie que celle d'une vieillese sans bonté, et que ce sont de tristes soirs que ceux qui s'achèvent dans la colère et la jalousie.

Dans le grand poulailler de ce monde, croyez-moi, aimez-vous ! supportez-vous ! mais quant à bisquer plus tard du bonheur d'autrui, quant à perdre l'appétit si d'autres réussissent mieux que vous, gardez-vous-en comme de la grêle !

Rien ne ronge, voyez-vous, comme la jalousie, tandis que rien n'est joli comme de vieillir avec grâce et gaieté. Savoir grisonner sans se fâcher, marcher de bonne humeur vers la fin de sa carrière, aller au grand rendez-vous sans haine ni colère, ce sera la sagesse de Jean-Louis.

C'est celle que je souhaite à chacun.

Scènes vaudoises.



UN MARIAGE RENVOYÉ

Scène vaudoise.

La scène que nous allons raconter se passait, en 1875, sous le toit pastoral d'une de nos villes vaudoises.

C'était à l'époque où, dans l'Église nationale, la célébration d'un mariage, – dont la valeur était à la fois civile et religieuse – ne pouvait avoir lieu qu'à certains jours, à certaines heures et au son des cloches.

Il fallait, en tout cas, un « service public », et il ne pouvait être dérogé aux prescriptions réglementaires d'alors qu'avec l'approbation de l'autorité supérieure.

En vérité, – diront sans doute quelques-uns de mes lecteurs – voilà qui est pour le moins singulier !

Ces prescriptions étaient, en effet, un peu pédantes, bizarres et très ennuyeuses pour de jeunes fiancés obligés de constater qu'il fallait tant d'em-

barras pour échanger deux « oui » et pour recevoir une bénédiction religieuse.

Est-il, en effet, rien de moins agréable à l'amour que les règlements ? Ceux-ci lui sont hostiles, antipathiques. Il en a toujours été ainsi depuis le commencement du monde et il en sera de même jusqu'à la fin. À l'amour, il faut l'éloignement de tout ce qui gêne, l'oubli de tout ce qui est froid et compassé. À l'amour, il faut le grand air et la nature. À l'amour, il faut la liberté.

Aussi les fiancés de l'heure présente et ceux des siècles à venir ne sauront-ils jamais apprécier assez le privilège qui est le leur, sur terre vaudoise entre autres, d'être dégagés, pour célébrer leur union, de toute prescription gênante, de pouvoir se marier sans bruit, et d'être sûrs de trouver à toute heure l'Église disposée, comme une bonne mère qui sait comprendre ses fils, à ouvrir largement ses bras et son cœur aux époux qui viennent réclamer d'elle prières, conseils et bénédiction.

Or donc, c'était au mois des roses, un samedi. Le clocher de l'église de X, de ses deux grandes aiguilles, marquait une heure et demie. Il faisait chaud. Le soleil, de ses rayons ardents, faisait vaciller l'air sur les toits.

L'honorable pasteur de la paroisse, — nous l'appellerons M. Prudent — se trouvait encore à table avec sa famille. Depuis midi, il venait de recevoir la longue série de ses pauvres et de ses confidents habituels : clients anciens ou nouveaux, ordinairement intéressés, parfois intéressants, qui les uns étaient venus demander un secours, d'autres un conseil, ceux-ci pour décharger le trop-plein de leur cœur, ceux-là le peu plein de la bourse pastorale.

L'excellent pasteur semblait, ce jour-là, plus las que de coutume. Silencieux, distrait, l'œil fixe, il mangeait par devoir ou par discipline, plus que par besoin ou plaisir. Il ne prêtait que peu d'attention à sa nourriture, tant il avait l'esprit absorbé par toutes les choses tristes ou rarement satisfaisantes qu'il venait d'entendre et par toutes les lettres qu'il aurait à écrire sur la demande de ses visiteurs. Le pasteur n'est-il pas le grenier des pauvres ?

— La sonnette a sonné dix-neuf fois ce matin ! dit Louison, la servante, en changeant les assiettes de la table, avec un petit air de fatigue et d'impatience.

À ce moment, la même sonnette retentit derechef avec une vigueur particulière.

— Eh bien, dit le pasteur avec calme, cette fois fera bien la vingtième !... Vous voyez, Louison, que les ministres ne travaillent que le dimanche !...

— Ah bien oui ! répliqua-t-elle, qu'ils viennent seulement me le redire ; je saurai bien leur déguil-ler leurs mensonges.

En disant ces mots, elle alla répondre.

Cette fois, ce n'était ni un pauvre, ni une dame, ni un ouvrier allemand, ni un écolier ; c'était un campagnard endimanché, à la figure jeune, large et bronzée ; il avait l'œil brillant, le parler vaudois quelque peu agité. Ses cheveux noirs, éparpillés, recouvraient un front mouillé de sueur. Il portait un grand habit « à pans » et un haut chapeau noir. Enfin, de ses bonnes mains, cachées dans de gros gants de laine, — à 80 centimes la paire — il tenait un parapluie bleu, largement boursoufflé, serré à son milieu par une ficelle à deux tours.

— Bonjour, mademoiselle, monsieur le pasteur serait-il par hasard chez lui ?

— Oui.

— Pourrait-on lui causer ?

Sans doute.

— Eh bien ! Dites voir à monsieur le pasteur que c'est Justin Bragognon qui le demande.

— Monsieur le pasteur est à dîner ; il vous fera peut-être attendre une minute.

— Oh ! deux s'il faut. Du reste je n'ai que trois mots à lui dire, par rapport à mon mariage.

Justin est introduit dans le cabinet pastoral. Ses robustes souliers raclent deux ou trois fois de leurs clous neufs le tapis qui en recouvre le seuil.

Justin s'assied, soupire et s'essuie le front.

« Ma foi ! se dit-il, c'est bien beau par ici. Mâtin ! que de livres et de portraits ! »

Puis, tout en tournant son chapeau des deux mains, il regarde de droite et de gauche les tableaux, la bibliothèque, tout un musée de choses vieilles et sacrées, qui, pour un cœur qui aime et qui veut retenir sa vie, s'appelle des souvenirs.

« En tout cas, c'est rude bien arrangé par ici ! se dit-il, et pour des bouquins et de la paperasse, il y en a !... M'étonne bien ce que ça peut bien être que ces vieux rubans de couleur et ce petit bonnet pour traire, avec une croix fédérale au milieu. C'est, sans doute, des souvenirs de gymnastes !... Et puis voilà un crucifix : Voilà une boîte pour les fleurs ! Voilà des pipes, une gourde, une grande lunette, des cailloux, des cartes de géographie... Eh ! de ma vie ! que d'affaires et de papiers ! Il faut, bien sûr,

avoir une tête d'extra pour mener tout ça de front et voir clair dans ce bazar... En vérité, c'est dommage que ma Fanchette ne soit pas montée avec moi pour voir tous ces bibelots. »

Justin n'avait pas encore tout observé que la porte s'ouvrait déjà et que M. Prudent paraissait, portant un petit bonnet noir sur la tête et croustillant encore une dernière bouchée de pain bis.

— Bonjour, monsieur !... dit le pasteur. Qu'y a-t-il à votre service ?

— Bien le bonjour, monsieur le ministre !... Je vous prie bien d'excuse... Justement... je venais par rapport à mon mariage.

— Très bien. Vous vous appelez ?

— Oh ! monsieur me connaît bien.

— Voyons ! Je ne me remets pas...

— Je suis du village de X., près d'ici.

— Vous vous nommez ?

— Justin Bragognon, monsieur le pasteur.

— Et alors ?

— Eh bien !... justement... j'arrive de chez nous, où ce qu'on a fait donc publier nos annonces. Tout est en règle et il me serait bien agréable, puisque

monsieur est ami avec notre pasteur, si vous voulez bien bénir notre mariage ce tantôt.

— Comment, aujourd'hui ? Cet après-midi ?... Mais voyons : tout d'abord vous êtes seul. Où est votre fiancée ?

— Oh ! je l'ai bien prise avec moi, monsieur le pasteur.

— J'espère.

— Seulement, voilà ! je l'ai laissée en bas, à deux pas d'ici, à l'auberge d'à côté, où ce qu'elle m'attend pour la réponse.

— Vous auriez mieux fait de l'inviter à vous suivre.

— Sans doute ; mais vous savez, monsieur le pasteur, comme sont les femmes d'aujourd'hui. Ma Fanchette est tant timide, elle se gênait.

— Elle s'appelle ?

— Fanchette Tarbaz... Oh ! monsieur l'a bien vue des fois ; c'est la fille du juge Tarbaz, l'ancien commis d'exercice.

— Et vos papiers ?

— Les voilà ! Tout est en règle. Mêmement que notre pasteur nous a dit qu'on n'aurait qu'à aller

chez monsieur le ministre et que vous pourriez, comme lui, nous marier.

— Tout cela serait très bien, mon ami, si vous aviez choisi un autre jour qu'un samedi et un autre moment de la journée. Vous auriez dû venir pour midi, ou, avant-hier jeudi, pour trois heures.

— Ake ! Bon, voilà !... C'est bien ce que j'ai dit à la Fanchette ; mais elle n'a jamais voulu m'écouter.

— Elle a eu bien tort.

— C'est que, avant-hier, voyez-vous, monsieur le pasteur, ils faisaient boucherie chez son père ; ça a pris tout le jour... Et puis ma Fanchette n'était pas tant de bonne. Elle avait attrapé le rhume, je crois. Elle roussissait... elle roussissait... d'une manière... que, sauf le respect que je vous dois, ça vous remuait le cœur de l'entendre.

— Tant pis !

— Eh bien ! Dieu soit loué ! après qu'on lui a donné une bonne tisane de ce bon thé, — vous savez, du thé de grammont — le mal lui a tourné depuis hier et tout semble aller du bon côté.

— Mais alors, pourquoi ne vous êtes-vous pas arrangé pour être ici à la cloche de midi ? Nous ne pouvons pas marier les gens « en cachette »,

comme on dit, et à toutes les heures du jour et de la nuit. Il y a des heures fixes.

— Ah ! bien voilà !... Fanchette me disait toujours qu'il ne fallait pas tant de ces sonneries, mais seulement le ministre. Moi je lui ai dit que non, qu'il fallait des cloches, des témoins, que se marier « à la chuchu », comme on dit, n'était pas de mode, ni tant convenable. Elle n'a rien voulu entendre. Vous savez, monsieur le pasteur, que les femmes sont des fois têtues et, quand elles ont une idée, il ne fait pas tant beau leur résister !... Qu'en pensez-vous ?

— Cela peut arriver !...

— Et même, quand je prétendais le contraire, elle m'a fait la mine et m'a dit : « Tais-toi, fou ! » car, il faut tout vous dire, monsieur le ministre, ma Fanchette est un peu vive, mais, avec ça, elle est tant bonne, d'un joli raisonnement, et puis... qu'elle a bonne façon.

— J'aime à espérer que vous avez tous les deux bien choisi, car, dans le mariage, mon ami, dites-le-vous bien : ce sont les bons maris qui font les bonnes femmes et ce sont les bonnes femmes qui font les bons maris. Rappelez-vous-en.

— Oh ! pour quant à ça, c'est la vérité ! Mais ce n'est pas le tout, monsieur le ministre : n'y aurait-

il pas des fois moyen, bien qu'on ne soit pas arrivé à l'heure, d'arranger les affaires et de bénir notre mariage ce tantôt... s'il vous plaît.

— Je ne demanderais pas mieux, mon ami, mais...

— Oh ! vous seriez tant bon enfant !... Puisqu'on est là, tout prêts... Vous nous feriez un petit bout de sermon, une prière ; on repartirait sans tapage... Voyons voir, monsieur le pasteur, faites-nous voir ce service.

— Si je n'avais ici qu'à écouter votre désir, et si je ne consultais que mon cœur, je vous dirais : « Partons tout de suite pour l'église, et je monterais en chaire... » Mais, prenez-y bien garde, pour un premier pas à faire à deux, n'allez pas le faire à gauche ; ne nous brouillons pas avec la loi et faisons attention de ne pas avoir à nos trousses les huissiers et les tribunaux.

— Pensez-vous ?... pas possible !...

— Certainement !

— Tout de même, si je ne suis pas trop curieux, j'aimerais bien savoir ce qui se dit sur ces lois faites, on dirait, pour encoubler les amoureux.

— C'est bien facile ! Tenez ! Voici le décret du 19 mai 1869. Article 29 : « La bénédiction nuptiale

a lieu à un service public. Ce service ne peut se célébrer en dehors des jours et des heures fixés. Toutefois le pasteur peut, dans des cas exceptionnels, célébrer le mariage en dehors des jours et des heures du service public. Dans ces cas, le service aura lieu à la cloche de midi. »

— Diantre ! voyez-vous ! à la cloche de midi.

— Article 30 : « Les jours où la bénédiction nuptiale ne peut avoir lieu sont le dimanche, le samedi, la veille des fêtes religieuses, la semaine entre deux dimanches de communion, la semaine sainte. Il ne peut être dérogé à cette règle qu'avec l'autorisation du Département de l'instruction publique et des cultes. »

— Ah ! mon père ! est-il possible ? Que d'embarras et de commerce ! Jamais je n'aurais cru qu'il faille tant de commerce pour marier sa bonne amie... Je veux bien parier que c'est des célibataires de par Lausanne qui ont fait cette loi... C'est la liberté à l'envers, et, quant à l'amour, il n'y trouve pas son compte... Avouez, monsieur le pasteur, que ce n'est tout de même pas du bonheur d'avoir manqué sa journée et d'être venu pour rien !...

— Hélas ! je prends bien part... mon ami, mais aussi pourquoi n'avez-vous pas fait en sorte de

partir plus tôt et d'arriver ici pour midi ? J'aurais été très heureux de vous rendre le service que vous souhaitez de moi.

— Eh bien, voyez-vous, monsieur le ministre, je ne crains pas de tout vous dire ; voilà ce qui est arrivé : on comptait bien être à l'église pour midi ; seulement, quand on a voulu se mettre en route, on a eu un tas d'encoubles. La Fanchette, — le bon sens ! — a voulu faire un bocon de toilette. Il a fallu s'astifer, se mettre deux ou trois rubans, un bonnet de sorte, avec des bouquets, un voile,... un joli fichu..., etc. Tout ça a pris du temps... Et puis, comme mon futur beau-père est un peu peignette, et que, pour quant à moi, je n'ai que mes bras et rien de char, on est venu à pied, les deux, pour évitation des frais... Eh bien, ma foi ! je ne sais pas trop ce qui s'est passé en route ; on ne s'est rien pressé, c'est vrai ; on est venu tout à la bonne. On a, comme on dit, gangané et mis plus de temps qu'on ne pensait. Les fleurs, les oiseaux, le beau temps vous racontaient de ces affaires à n'en pas finir. Il semblait, en vérité, que jusque-là on n'avait rien vu et qu'on ne s'était rien dit... Enfin, bref, la main dans la main, on est arrivé, à onze heures et demie, devant le restaurant où il se dit : *Au Rendez-vous des braves !* Là, sauf respect que je vous dois, monsieur le pasteur, on n'a fait ni un

ni deux, on est entré à la pinte ; on s'est assis ; on a pris deux picholettes de vieux avec de la limonade, et c'est même moi qui ai tout payé !... Eh bien ! s'est-on arrêté là une demi-heure ou davantage ? Je ne sais pas au juste, mais je suis bien sûr que c'est de cet arrêt *Au Rendez-vous des braves* qu'est venu le grand retard et qu'on a manqué la cloche de midi... Voilà !... En tout cas, pour une autre fois, il faudra partir plus à bonne heure et moins babiller par les chemins... Tout de même, voyez-vous, c'est de l'ennui de me trouver à l'affront vis-à-vis de la Fanchette et de sa parenté... Que faut-il faire à présent ?

— Ce qu'il faut faire !... Avez-vous commandé un grand dîner ?

— Oh ! là ! non. On voulait tout simplement s'accorder une petite régalée chez une parente à Fanchette, une tante qu'elle se tient à trois pas d'ici.

— Vous n'avez pas d'amis de noce, ni d'invités ?

— Quand je vous dis, monsieur le pasteur, que je n'ai que mes bras, on ne veut pas faire tant de fracas, ni de tremblement.

— Vous avez bien raison ! Dans ce cas, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'aller expliquer les choses à votre fiancée, qui doit trouver le

temps un peu long à vous attendre, d'aller voir ensuite votre tante, puis de rentrer calmement chez vous et, si vous le voulez, de revenir lundi, pour la cloche de midi.

— Voyons !... N'y aurait-il pas moyen de revenir demain ?

— Non ! demain c'est dimanche.

— Encore !... Ça fait donc qu'il ne reste rien à faire qu'à se rentourner pour aujourd'hui !... Pauvre Fanchette ! Elle ne sera pas tant contente au moins !... M'étonne ce qu'elle va dire !... Enfin, voilà, tout est dit. Il ne reste qu'à repartir.

— Allons !... À lundi donc !

— Eh bien, à lundi ! J'ai bien chagrin d'avoir ennuyé monsieur le pasteur.

— Eh ! mon ami, si les chagrins sont pour vous, les regrets sont pour moi.

— Enfin, voilà ! Que voulez-vous faire ? Faudra prendre patience... et aller se recharger.

— Au revoir ! monsieur Bragognon.

— À l'honneur ! monsieur le ministre, en bien vous remerciant...

La porte s'est refermée.

En redescendant l'escalier, le pauvre Justin, tout en caressant de l'avant-bras les poils plus ou moins hérissés de son grand chapeau noir, prononce, avec intermèdes de soupirs, des paroles tristes et entrecoupées :

« Te voilà joli ! En tout cas, respect pour le ministre, mais rave pour la loi ! Coquin de sort ! Je suis bien refait à présent... C'est du propre !... Tu vas faire un joli corps, dans ces rues de ville, avec ton bugne des dimanches !... J'aimerais mieux aller me cacher dans ma grange que de me montrer par là... Et puis, il fera beau rentrer au village !... Faudra la nuit !... Au diable la pareille ! En voilà-z'en une à laquelle je ne m'attendais pas et dont je veux me souvenir... Pauvre Fanchette !... Pauvre chérie !... Il n'y a pas à dire, il faudra qu'elle revienne lundi... Ah ! coquines de picholettes ! Pourtant ! sans ce *Rendez-vous des braves*, on était marié pour de bon !... En vérité, pour du Guignon c'est du Guignon ! et que c'est de ma faute encore ! Mari de rencontre, va ! »

Le lundi suivant, Justin et Fanchette furent au rendez-vous du pasteur.

Le mariage fut béni à l'heure convenue. La cérémonie fut très simple. Elle se célébra devant deux témoins : un gendarme de belle taille et un marguillier intelligent.

Les deux époux, avec la sincérité la plus parfaite, se promirent réciproquement de « s'aimer dans les bons comme dans les mauvais jours ».

Jusqu'ici, ils ont bien tenu parole et leur passé est un gage de l'avenir. Ils sont heureux dans leur simple labeur. Entre la vigne, le plantage et les champs, la besogne ne manque pas. Trois enfants, beaux garçons au teint robuste, sont venus compléter le calme bonheur de ce foyer campagnard.

Fanchette règne et ne gouverne pas. Elle ne se lasse pas de redire que Justin est un « puissant travailleur », que « pour un mari elle a un bon mari » et que son voile de noces n'a pas été, comme pour d'autres, un « voile d'illusions ».

Justin est un bûcheur, économe et rangé. Il boit bien son verre, quand la besogne a été dure ; mais quant à s'attabler dans les pintes, et surtout quant à le voir s'attarder, au retour du marché. *Au Rendez-vous des braves*, il n'en est pas question. Depuis son mariage, il ne faut plus même lui parler de ce « cabaret du diable ». Il lui a joué un trop mauvais tour.

De temps à autre, M. Prudent vient leur faire visite. C'est alors une fête.

Il est rare qu'à cette occasion Justin ne rappelle pas quelque chose des souvenirs que nous venons de raconter et qu'il ne répète pas, en guise de morale, à l'adresse de ses enfants :

— En tout cas, mes petits, rappelez-vous bien que ce n'est pas le tout que de partir à temps, il faut arriver à l'heure... Souvenez-vous-en !

À la veillée.

UN ÉPISODE VAUDOIS DE 1798 SUSANNE CÉRÉSOLE ET LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

Relation historique concernant son mariage, sa participation à la campagne d'Égypte et sa rencontre avec Napoléon I^{er}



Malgré les recherches faites et les récits parus, on aurait tort de s'imaginer que les épisodes intéressants qui ont amené et suivi la révolution vaudoise de 1798 et occasionné l'intervention française en notre pays aient été tous racontés.

Il n'en est rien.

Dans nos familles romandes, il est plus d'un souvenir historique qui mériterait d'être écrit.

Or, celui dont je vais fixer ici la relation – et auquel Thiers (dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*) et les généraux de Ségur, Rapp et Savary (dans leurs *Mémoires*) ont prêté leur attention – a droit d'autant plus à être une fois fidèlement raconté qu'il l'a été souvent incomplètement ou avec inexactitude. Le souci de la vérité, un sentiment de piété filiale, et les demandes qui, si souvent, m'ont été adressées, me font un devoir d'écrire cet épisode.

Il eut pour théâtre d'abord les rives veveysanes du lac Léman, puis les bords du Nil, et, pour son troisième acte, enfin, l'Allemagne.

En lisant ces pages, plus d'un de mes lecteurs – à propos de cette époque tourmentée que domine la fascinante figure de Bonaparte, – dira peut-

être : « En vérité, le vrai souvent ne paraît pas vraisemblable. »

Au moment de faire revivre ce passé centenaire, j'entends tinter à mes oreilles ces vers si touchants de Béranger, aux accents champêtres et mélancoliques :

On parlera de sa gloire,
Sous le chaume, bien longtemps ;
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire.
Là, viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
« Par les récits d'autrefois,
Mère, abrégez notre veille...
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère,
Parlez-nous de lui, grand'mère,
Parlez-nous de lui. »

Je ne puis entendre ces vers des *Souvenirs du peuple* sans songer à l'humble et vaillante femme

dont je vois encore le profil vénéré se dessiner dans le lointain de mon enfance.

Celle, en effet, qui va occuper le centre de ce récit, fut une Veveysanne ; et cette Veveysanne – qui fut ma grand’mère et avait dix-huit ans en 1798 – eut l’occasion de voir de près plus d’un événement des guerres étonnantes du premier empire. Aussi aimions-nous, nous ses petits-fils, à nous grouper autour d’elle ; et, souvent, avec une bonhomie charmante, avait-elle plaisir à nous conter de sa voix émue les scènes dont, par un concours extraordinaire de circonstances, elle avait été le témoin.

« Parlez-nous de lui, grand’mère,
Parlez-nous de lui. »

Que ne puis-je ici la faire parler elle-même, avec son langage si imagé, avec sa vivacité pleine d’esprit et d’émotion ! Pour réussir dans ma narration, j’aurai recours à mes souvenirs, sans doute, mais, bien mieux encore, à des notes, aussi consciencieuses que précises, que son unique fils, mon vénéré père, a laissées à ses descendants, sous la forme de « mémoires » manuscrits très exactement documentés.

Née à Vevey, le 19 février 1780, Susanne Roy n'avait pas vingt ans lorsque les premières armées françaises, libératrices du joug bernois, arrivèrent, fin de janvier, dans les murs de la cité veveysanne, dont la population, émue par la voix et les écrits d'ardents patriotes, marchait à l'avant-garde du mouvement révolutionnaire.

Élevée dans un milieu modeste, notre jeune Veveysanne eut une adolescence laborieuse et qui fut loin de se trouver à l'abri des soucis. Si elle connut la peine, elle connut, en revanche, les avantages d'une santé robuste, unie à un caractère aimable et énergique. Douée de charmes et d'esprit, elle ne tarda pas, au milieu de l'agitation civile et militaire de l'époque, d'attirer l'attention d'un officier français distingué, qui se trouvait à Vevey en garnison passagère. Cet officier, homme de cœur et de bravoure, se nommait Charles Perrot. Il la demanda en mariage.

Qui était cet officier ? Charles Perrot était né à Besançon, en 1763. Bien jeune, il prit du service. À vingt-neuf ans, nous le voyons capitaine au 17^e bataillon des fédérés ; et, en septembre 1792, il

est promu chef de bataillon du même corps. Comme tel, et jusqu'en mai 1794, il fait son devoir sur les champs de bataille de l'armée du Nord, laquelle, sous Dumouriez et autres, se distingua à Jemmapes, à Nerwinde, à Hondschoote, à Wattignies et à Arlon. De 1794 à 1797, il combat bravement sous les drapeaux de l'armée de Sambre-et-Meuse, dont les campagnes furent illustrées par la victoire de Fleurus, et, le 14 septembre 1796, le président du Directoire, le fameux Barras, signa son brevet de chef du 3^e bataillon de la 21^e demi-brigade d'infanterie.

Ce fut avec ce grade que, sous Bonaparte, et dès février 1797, il prit part à la seconde campagne d'Italie, et qu'atteint d'un coup de biscaïen, il reçut, à la bataille de Trévis, sa première blessure, qui mit sa vie en danger.

Une fois la campagne d'Italie terminée, Charles Perrot fut appelé à faire partie du fameux corps expéditionnaire qui, sous les ordres du général Ménard – et à l'appel des patriotes vaudois – entra, fin janvier 1798, dans le Pays de Vaud.

La demi-brigade dont faisait partie le jeune chef de bataillon franchit la frontière, près de Nyon, arriva par la voie du lac à Ouchy, puis, le 28 janvier, débarqua à Vevey, où elle prit son quartier géné-

ral, en disséminant ses compagnies dans les cantonnements de La Tour-de-Peilz, Blonay, Saint-Légier, dont les archives communales attestent avec détail leurs passages et leurs séjours prolongés.

Ce fut dans ces circonstances que, se trouvant, comme chef de bataillon, en garnison à Vevey, le commandant Perrot fit connaissance de celle dont le souvenir inspire ce récit, et que, l'ayant demandée en mariage, leur union fut célébrée dans le temple de la Tour-de-Peilz, le 26 février 1798, par le ministère de M. le pasteur Pictet.

Mais le séjour du jeune couple sur les rives du Léman n'allait pas être de bien longue durée. Il s'agissait, en février déjà, de marcher du côté du nord à la rencontre des Bernois. Perrot prit part, le 5 mars 1798, au sanglant combat de la Neue-neck et fut blessé, pour la seconde fois, par un coup de feu. Le lendemain, la ville de Berne ouvrait ses portes et le canon annonçait aux Vaudois l'aurore de leur indépendance.

À peine Perrot, seulement âgé de trente-cinq ans, était-il remis de sa seconde blessure, reçue pour l'affranchissement du Pays de Vaud, que l'ordre lui fut donné de faire partie d'une expédition lointaine et mystérieuse : se joindre, à Toulon,

à l'armée navale qui devait s'y rassembler, afin de gagner l'Égypte.

Il faut se souvenir ici qu'après la paix de Campo-Formio, il ne restait plus à la France qu'un seul ennemi à combattre : l'Angleterre. Sur la proposition de Bonaparte, le Directoire, ne pouvant songer à une descente armée sur les côtes britanniques, décida de faire la conquête de l'Égypte, afin de ruiner le commerce anglais en lui barrant la route des Indes. Dans ce but, un corps expéditionnaire de 36 000 hommes fut constitué et les troupes eurent l'ordre de prendre la mer, à Toulon, le 7 prairial (27 mai) 1798, en utilisant une centaine de bâtiments de guerre et près de quatre cents vaisseaux de transport.

Défense ayant été faite aux officiers d'être accompagnés de leurs femmes, durant le cours de cette campagne sur terre d'Afrique, Susanne Perrot vit son ciel se voiler. Comment se résoudre à rester au pays ? Comment s'y prendre pour ne point se quitter ? Aussi prompte que courageuse, elle n'hésita pas longtemps. Elle accompagnera son mari. Dans ce but, pour n'être pas reconnue et n'avoir pas d'ennuis, elle revêtit un uniforme d'officier à la suite, qui lui allait à ravir, et on partit pour Toulon.

Tant de hardiesse aurait-elle un jour sa récompense ? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

En voyage, jusqu'au port méditerranéen, les choses suivirent leur cours sans difficultés... Mais, lorsque viendra le moment de s'embarquer et de passer au contrôle, en sera-t-il de même ? On conçoit aisément l'anxiété de Perrot et les appréhensions de sa jeune et courageuse compagne.

Pour les comprendre mieux encore, il faut se représenter cette scène du départ et l'agitation fiévreuse, qui, à Toulon, s'empara de tous les esprits lorsque retentit la proclamation de Bonaparte :

« Soldats ! vous avez fait la guerre de montagne, de plaine, de siège ; il vous reste à faire la guerre maritime. Les légions romaines – que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées – combattaient Carthage tour à tour sur cette mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles. Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la République l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines. »

L'heure du départ va sonner. Le canon des vaisseaux répond au salut des forts. Une foule innombrable couvre le rivage et contemple avec émotion cette flotte et cette armée. Que vont-elles devenir ? Pourront-elles ravitailler à Malte ? Pourront-elles atteindre l'Égypte sans être attaquées par Nelson et ses vaisseaux ? Le débarquement sera-t-il possible ? »

À un signal parti du vaisseau amiral, les navires s'ébranlent. L'*Orient*, qui porte Bonaparte, sort de la rade aux acclamations de la foule et prend majestueux sa course en pleine mer.

Au milieu de l'enthousiasme général et de ces départs guerriers, que va devenir le jeune couple que nous avons suivi de Vevey jusque sur ces rivages ? Celle qui a dit adieu à son lac et à ses Alpes, qui voit la mer pour la première fois et qui vient d'entendre la proclamation vibrante du général en chef se sent atteinte d'une émotion bien compréhensible. Elle se demande ce qu'il va advenir de son sort. Mais c'est surtout au moment de monter à bord à son tour que les battements de son cœur redoublent... Ô surprise ! nul ne l'arrête. Il était écrit qu'elle verrait l'Égypte et ses pyramides et que rien ne s'opposerait à ce qu'elle fît

cette campagne mémorable. Avec « la fortune qui sourit aux audacieux, » elle monta sans encombre sur un vaisseau ; elle y prit sa place, et même, lorsqu'après quelques jours de traversée on reconnut *qui* elle était et qu'on l'entendit raconter son mariage sur terre helvétique et avouer sa fidèle audace, nul ne songea à lui susciter d'ennuis ; bien mieux, elle fut félicitée pour son courage.

Le lecteur peut se représenter ce que dut être cette longue traversée de six semaines, de Toulon à Alexandrie, et quelles durent être les impressions qui vinrent assaillir, puissantes et nouvelles, l'esprit de celle qui, pendant de longs jours, allait, au milieu de divers périls, voguer si loin de son pays, parcourir des déserts arides, et, sous les drapeaux de la République française, saluer l'antique terre des Pharaons.

Grâce à sa santé robuste, Susanne Perrot eut le bonheur, durant ce long trajet maritime, de n'être jamais atteinte du mal de mer dont eurent cruellement à souffrir plusieurs des intrépides généraux et soldats de l'armée d'Italie.

Partie les derniers jours de mai, ce fut au commencement de juillet que l'armée française se trouva tout entière sur terre égyptienne et aux portes d'Alexandrie, qui fut lestement prise d'assaut.

« Il me serait bien difficile de rendre ce que j'éprouvai en abordant dans cette ville, — écrit un des membres de la « Commission d'Égypte, » compagnon d'expédition de Charles et Susanne Perrot². Il n'y avait là personne pour nous recevoir ou nous empêcher de descendre ; à peine pouvions-nous déterminer quelques mendiants, accroupis sur leurs talons, à nous indiquer le quartier général. Les maisons étaient fermées. Tout ce qui n'avait pas osé combattre avait fui et tout ce qui n'avait pas été tué dans l'assaut de la ville se cachait de crainte de l'être selon l'usage oriental. Tout était nouveau pour nos sensations : le sol, la forme des édifices, les figures, le costume et le langage des habitants. Le premier tableau qui se présenta à nos regards fut un vaste cimetière, couvert d'innombrables tombeaux de marbre blanc sur un sol blanc. Quelques femmes maigres et couvertes de longs habits déchirés ressemblaient à

² Denon, *Vers l'Égypte*. [note de l'Auteur.]

des larves qui erraient parmi ces monuments. Le silence n'était interrompu que par le sifflement des milans qui planaient sur ce sanctuaire de mort. Nous passâmes de là dans des rues étroites et désertes, où la gaieté de l'Europe n'était rappelée que par le bruit des moineaux et où des chiens maigres et sombres erraient, cherchant leur nourriture. »

Le 2 juillet, Alexandrie se rendit ; et, dès le 5 et le 6, l'armée se mit en marche du côté du Caire.

Desaix marche à l'avant-garde. Et voici le désert qui s'ouvre, aride, grandiose sous sa couleur fauve, brûlant sous un ciel de feu. « Les soldats sont effrayés en apercevant ces plaines immenses, véritables mers de sable sans borne et sans horizon, eux qui viennent de combattre dans les plaines fertiles de l'Italie et de l'Allemagne. Une morne stupeur se répand dans les rangs : point d'eau pour étancher la soif ! point d'arbres pour se reposer à l'abri du soleil ! Un sable mouvant brûle cruellement les pieds, malgré l'épaisseur des semelles. Un soleil torride darde ses rayons sur les têtes, et, tombant d'aplomb sur les baïonnettes, reflète une lumière insupportable. Un vent chaud et lourd, comme le simoun, soulève des tourbillons de sable. Celui-ci, fin comme l'air, aveugle les

yeux. Quelques poteaux, posés de distance en distance, indiquent la route aux caravanes. À peine trouve-t-on deux ou trois misérables villages dans cette plaine de trente lieues d'étendue. De temps en temps, on aperçoit au loin, et sur les derrières de l'armée, quelques troupes de Bédouins nomades, qui suivent les colonnes comme des oiseaux de proie, pour surprendre et égorger les traînants, et qui disparaissent ensuite avec une étonnante rapidité. »

Non moins alertes sont les mamelouks, ces célèbres cavaliers qui disputent le passage à l'armée française et auxquels il faut livrer bataille le 12 juillet, près de Rhamanié, et, le lendemain, à Chébreisse. Les chocs sont terribles. Mais ce qui est plus pénible encore que les assauts des mamelouks, c'est cette marche haletante au travers du désert, accompagnée d'un manque d'eau d'autant plus sensible que les phénomènes du mirage semblent constamment en promettre aux soldats harassés.

Susanne Perrot, qui s'avance montée sur un dromadaire, au milieu du bataillon carré commandé par son mari, serait morte infailliblement si elle n'eût été accoutumée de bonne heure à la fatigue. Les braves soldats rivalisent entre eux pour

lui procurer quelques rafraîchissements. S'il leur arrive de trouver quelques fruits, on leur entend dire : « Ce sera pour la brave commandante ! »

Un jour cependant elle perdit connaissance et sembla près d'expirer. On aperçut alors une femme arabe qui portait un baril d'une liqueur réconfortante et l'on se hâta d'en acheter à tout prix pour lui en faire goûter. Elle reprit ses sens ; mais la vie était déjà si près de s'éteindre qu'elle crut n'avoir bu que de l'eau. Une autre fois (c'était quelques jours avant la bataille des Pyramides), elle dormait couchée sur le sable du désert. Bonaparte étant venu à passer, la vit et ne put s'empêcher de dire à ses officiers :

— Voilà une petite femme qui dort bien !

Son mari se hâta de la réveiller afin qu'elle saluât le général en chef.

Ce fut le 21 juillet 1798 qu'eut lieu, comme on sait, la célèbre bataille des Pyramides. Susanne Perrot, toujours au milieu du bataillon carré, fut témoin des charges furibondes et désespérées des mamelouks, comme de la valeur non moins brillante, mais plus mesurée des Français, laquelle leur assura bientôt la victoire. Mourad-bey et les débris de ses escadrons s'étant retirés en désordre vers la Haute-Égypte, le Caire ouvrit ses portes, le

25 juillet, et l'armée put se reposer de ses longues fatigues.

Mais ce repos ne fut pas de longue durée. Il fut bientôt troublé soit par la nouvelle de la terrible bataille navale d'Aboukir, gagnée par les Anglais, soit par de nouveaux combats à livrer pour achever la conquête de l'Égypte, soit enfin par l'insurrection du Grand-Caire et surtout par la meurtrière campagne de Syrie (février et juin 1799).

Au milieu de ces événements, le commandant Charles Perrot avait dû se rendre à Damiette, ancienne cité située près des bouches du Nil et que jadis saint Louis, fait prisonnier à Mansourah (en 1249), avait dû rendre aux Sarrasins pour sa rançon. Comme chef de bataillon de la seconde brigade d'infanterie légère, Perrot reçut alors un certificat duquel je détache cette phrase : « En toute occasion, il s'est montré avec courage à la tête des militaires sous ses ordres et les a dirigés par son exemple au champ d'honneur. »

Cependant, celui qui était ainsi l'objet des éloges de ses chefs et qui avait déjà passé dix-huit années sur trente-cinq dans le métier de la guerre, si dur à cette époque, sentit sa santé s'altérer. Bonaparte, mis au courant de ce fait, et sachant qu'un de ses meilleurs officiers avait besoin de ménagements,

dispensa le commandant Perrot de la campagne de Syrie et le nomma gouverneur du Vieux-Caire, en face des pyramides de Gizeh et non loin des rives du Nil³.

Mais la santé du vaillant officier déclinant de plus en plus, Bonaparte – sur la proposition du général Berthier, chef d'état-major de l'armée – lui accorda la permission de retourner en France. Cette autorisation fut signée du nom du général en chef, le 15 août 1799, soit le jour même où celui-ci accomplissait sa trentième année. Cette permission fut sans effet pour celui qui en était l'objet. Perrot vit le futur empereur quitter l'Égypte, peu après, avec les généraux Marmont et Murât. Quant à lui, du Caire il ne put se rendre qu'à

³ Ce fut là que lui naquit et qu'il vit mourir le seul enfant (une fille) qu'il ait eu de son mariage. Avant d'expirer, elle reçut le saint baptême d'un missionnaire apostolique, « *migravit in cælum*, – dit l'acte mortuaire ecclésiastique, – *et a parentibus rogatus in propria domo ecclesiæ preces cum albis paramentis solenniter persolvi*. » (Trad. : Elle est allée au ciel ; et, à la demande des parents, j'ai, moi, vêtu en blanc, accompli solennellement les prières dans l'édifice même de l'église, celle du Vieux-Caire, et portant le nom de « la Fuite de la bienheureuse Vierge Marie ». [note de l'Auteur.]

Alexandrie. Ce fut dans cette dernière ville qu'il reçut, outre les soins de sa courageuse compagne, ceux d'un médecin de l'armée, homme aussi habile que dévoué, lequel lui prodigua toutes les ressources de son savoir, mais qui, hélas ! eut la douleur de le voir expirer, à l'âge de trente-six ans, laissant après lui une veuve, de laquelle, avec autant de noblesse que de bonté, il devint l'ami et le protecteur.

Ce docteur était médecin-major dans l'armée de Bonaparte. Il se nommait Vincent Ceresole, né en 1772 à Monticelli, en Piémont, d'un père médecin comme lui. Dès sa jeunesse et pendant ses études, en Italie, – sous l'influence des idées de 89, – il s'était épris pour la liberté, ainsi que d'une fervente admiration pour les Français accourus pour délivrer l'Italie du joug du despotisme. Aussi s'était-il empressé de se ranger de bonne heure sous les drapeaux des armées de la République. Là, son zèle et ses talents ayant été hautement appréciés par l'inspecteur en chef des hôpitaux de l'armée des Alpes, il reçut de celui-ci, le 7 juillet 1795, son brevet de médecin ordinaire⁴.

⁴ Daté de Nice, messidor an III. [note de l'Auteur.]

En pratiquant son art durant la campagne d'Italie, le jeune chirurgien eut l'occasion de se trouver à une sérieuse école d'instruction, tantôt dans les ambulances, tantôt sur les champs de bataille de la Lombardie. Plus tard, chargé par Desgenettes, médecin en chef de l'armée, de s'associer à une expédition scientifique sur les bords du Nil, nous le voyons, en 1798, prendre part à la campagne d'Égypte, à l'âge de vingt-six ans. Ayant été un des premiers à communiquer ses observations médicales, recueillies entre le Caire et Siout, Desgenettes fit paraître un extrait de ce mémoire⁵ dans un bulletin officiel.

L'année suivante, en 1799, nous voyons Vincent Ceresole à Alexandrie, fonctionnant à l'hôpital militaire comme médecin de première classe.

Ce fut dans ces circonstances qu'il fit la rencontre du commandant Perrot, qu'il entoura de ses soins, et qu'il fit connaissance de celle que nous avons laissée dans un deuil douloureux, et que, plus tard, il épousa, à Alexandrie même, avec toutes les formalités prescrites par la loi.

⁵ Voir la *Décade égyptienne*, tome I, p. 109-116. [note de l'Auteur.]

Le contrat de mariage du 23 brumaire (novembre) de l'an VIII (1799) se termina par ces mots : « Les deux époux appellent en témoignage l'Être suprême et les hommes et ils demandent la sanction exigée des autorités constituées. » La pièce fut signée par l'adjudant général Jullien et par le général Junot, plus tard duc d'Abrantès.

Ayant le privilège d'avoir un foyer, le jeune docteur, qui appréciait la société des gens instruits, se fit un plaisir de recevoir chez lui et de voir s'asseoir à sa table Bertrand, Sorbier, L'homond (chef du bataillon des aérostiers), Conté, de l'institut d'Égypte, et bien d'autres. À son amour pour la science, il continuait à joindre une passion toujours plus vive pour la liberté et la réalisation des grands principes de la révolution française. C'est pour ces motifs qu'il se lia d'une affection spéciale avec un ardent républicain, le général Kléber, successeur de Bonaparte dans le commandement en chef de l'armée, lequel, en 1800, tomba, au Caire, sous le poignard d'un assassin.

Durant cette dure campagne d'Égypte, la tâche des médecins était énorme, appelés à soigner les cas de peste, de blessure, de fièvre ou de dysenterie. Quoique souvent brisé de fatigue, le dévoué docteur s'oubliait absolument dans l'accomplis-

sement de sa noble mission, fort heureusement secondé par le bon sens et l'activité de sa compagne. Arrivait-il qu'un de ses nombreux malades, ancien soldat d'Italie, vint à succomber ? il en était affligé jusqu'aux larmes... Ce fut précisément un de ces braves – auquel il avait donné le plus d'attention – qui devint l'occasion de la terrible maladie contagieuse qui l'enleva à son tour.

Ce militaire – qu'il avait guéri du scorbut et auquel il avait permis, lors de sa convalescence, de faire en ville quelques sorties – alla se promener un jour sur une des parties du port d'Alexandrie, où, sans le savoir, il toucha des objets infectés de la peste. Il n'en fallut pas davantage pour qu'il en prit le germe et pour qu'il communiquât à son médecin la dangereuse contagion. Celui-ci, peu après, en ressentit distinctement les inquiétants symptômes, et, en se rendant, un soir, avec sa femme, à une invitation d'officiers, il dit à celle-ci :

— Mon amie, je prends la peste !

Celle qui était prévenue ainsi ne fut pas, heureusement, atteinte par le fléau. Elle profita d'autant plus des forces et de la santé qui lui étaient conservées pour se consacrer sans relâche à son mari. Pendant neuf jours surtout, la lutte fut terrible, et ce furent des scènes poignantes qui précédèrent

les derniers accès et l'heure fatale du départ. Celui-ci eut lieu le 3 juillet 1800.

L'épouse du docteur dévoué – qui venait de tomber ainsi, au poste du devoir, en soignant ses pestiférés – se trouvait donc, après deux ans de séjour en Égypte, et, âgée seulement de vingt ans et demi, veuve pour la seconde fois.

Le secrétaire du docteur, ainsi que le domestique de la maison succombèrent également du même mal. On se hâta, après avoir détruit leurs effets, de leur rendre les derniers devoirs. Les trois furent inhumés côte à côte.

En ces circonstances, la jeune veuve dut subir une quarantaine. La maison destinée à cet effet était située non loin d'Alexandrie, à peu de distance du cimetière, où elle pouvait apercevoir les tombes de ses deux maris. Les personnes qui lui apportaient de la nourriture la lui tendaient à l'aide d'une perche, puis se tenaient à distance pour s'entretenir avec elle.

La quarantaine terminée, elle alla occuper de nouveau son logement en ville, sur le port Neuf, dans une maison si voisine de la mer que, dans les jours de tempête, les vagues y jetaient leur écume.

Ce fut en ce lieu que vint au monde, le 24 janvier 1801, son seul fils, Auguste, – mon père, – plus tard pasteur dans le canton de Vaud⁶.

Dès lors que se passa-t-il ? Depuis l'assassinat de Kléber, la situation de l'armée devint fort critique, surtout par le fait d'un grand relâchement dans la discipline. Aussi, lorsque les troupes anglaises arrivèrent en Égypte (le 8 mars 1801), les Français ne tardèrent-ils point à essuyer de grands revers. Le Caire tomba au pouvoir des assaillants, et, le 31 août, Alexandrie, minée par la famine, ouvrit ses portes.

Pendant ce temps, le premier consul, qui, de retour en Europe, avait dans les plaines lombardes

⁶ Son acte de naissance fut rédigé, – dit la pièce officielle, – « en présence des citoyens Ch. Danthouard, chef de brigade et directeur d'artillerie, Guillaume Dode, chef de bataillon (et plus tard maréchal de France), Kergu, payeur du génie, et Auguste Sorbier, chef de brigade du génie. » Ce dernier fut son parrain. [note de l'Auteur.]

remporté la victoire de Marengo (14 juin 1800⁷) et avait conclu la paix avec l'Autriche (8 janvier 1801), inspirait de plus en plus le respect aux Anglais. Ceux-ci donc consentirent à ramener l'armée française d'Orient sur leur propre flotte, celle de la France ayant été anéantie trois ans auparavant, à Aboukir, par l'amiral Nelson. Cette convention, singulièrement humiliante pour les vainqueurs des Pyramides, fut signée à Alexandrie, le 2 septembre 1801. En outre, il advint que, malgré le vœu des Anglais, les savants, qui avaient accompagné Bonaparte en Égypte, eurent le privilège de conserver les manuscrits recueillis et les collections amassées ; de telle sorte que l'expédition mystérieuse des bords du Nil, fatale au point de vue de la guerre, ne fut profitable qu'au point de vue de la science.

Quant à celle que nous avons vue quitter Vevey au printemps de l'année 1798, et quant à son fils, ils furent reçus, avec les officiers Dode et Sorbier, à bord d'un navire anglais. Le retour en Europe, comme le départ, ne se fit pas sans difficulté. En

⁷ Jour même de l'assassinat de Kléber. [note de l'Auteur.]

abondant à Marseille, il fallut descendre du vaisseau de haut bord par un escalier de cordes. L'enfant échappa des bras de celle qui en avait la garde et, de degré en degré, le long de cette échelle flexible, arriva le visage tourné sur le sable. La mère, tremblante d'émotion, craignit de relever son enfant inanimé. Il n'en fut rien. Quand elle eut serré son fils entre ses bras, celui-ci la regarda d'un si beau sourire qu'on y vit un doux présage : « La terre d'Europe lui sera bienveillante ! »

L'enfant et sa mère séjournèrent à Marseille jusqu'à la mi-décembre ; puis, faisant route du côté de la terre vaudoise, – où tant d'événements graves s'étaient aussi accomplis, – ils arrivèrent à Vevey, reçus par de nombreux parents et amis, émus, comme on peut bien le penser, de revoir, après quatre ans d'absence, celle qui, deux fois veuve et mère d'un fils, avait fait cette lointaine campagne, vu tant de choses et échappé à tant de périls.

Ces dramatiques aventures eurent, en Europe, en l'année 1806, un épilogue imprévu et remarquable dont il me reste à parler.

Divers auteurs s'en sont occupé⁸. Il me tient à cœur de le conter exactement, car il est aussi bien à l'honneur de l'empereur qu'à celui de l'humble femme, qui, dans des jours de guerre et de deuil, fit preuve d'une si singulière énergie.

La veuve du médecin-major Ceresole, rentrée au pays avec son fils né sur les bords du Nil, se trouvait, quoique veuve de deux officiers tombés au champ d'honneur, dans une position difficile. Ses démarches, en vue d'obtenir une pension régulière, n'aboutissant pas, elle se décida à occuper une place à l'étranger, en laissant à Vevey son enfant, remis aux soins de parents dévoués.

La place qui lui fut offerte fut celle de dame de compagnie chez M^{me} d'Ermannsdorf, épouse du grand veneur du royaume de Saxe, demeurant à Wittemberg. Ce fut dans l'été de l'année 1806

⁸ Voir Thiers : 1^o *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XXV, p. 88-89, édit. de Genève ; – 2^o les *Mémoires* du général Rapp, au chap. XIII ; – 3^o les *Mémoires* du général Savary, duc de Rovigo, au chap. XXIV ; – 4^o les *Mémoires* du général comte de Ségur, p. 311 ; – 5^o *Revers et victoires des Français*, tome XVI, p. 357, etc. [note de l'Auteur.]

qu'elle se rendit, non sans peine, à ce nouveau poste.

Elle ne s'y trouvait que depuis deux mois, lorsqu'éclata la guerre entre Napoléon (devenu empereur le 2 décembre 1804) et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III.

La jeune dame de compagnie vit d'abord passer dans les salons de la société wittenbergeoise les officiers prussiens se dirigeant vers le sud-ouest et lui demandant ses commissions pour Paris. Ceux-ci ne doutaient pas qu'eux, les successeurs des soldats du grand Frédéric, ne vainquissent celui qui, à toutes ses victoires, avait joint, l'année précédente, celle d'Ulm et celle d'Austerlitz (2 décembre 1805). Mais cette campagne, rêvée si glorieuse, s'ouvrit pour eux par un effroyable coup de tonnerre.

Napoléon, parti de Paris le 25 septembre 1806, remportait, le 14 octobre, à Iéna, une éclatante victoire. Dix jours après, poursuivant les débris de l'armée vaincue, il se trouvait à Wittemberg.

La famille d'Ermannsdorf demeurait, à ce moment de l'année, dans une maison isolée, à une petite distance de la ville, du côté de Potsdam. On s'attendait chaque jour à voir passer l'état-major de l'armée victorieuse. Aussi, le 24 octobre 1806,

pendant qu'un violent orage éclatait sur la contrée, entendit-on tout à coup le bruit de nombreux cavaliers se pressant autour de la maison, afin d'y chercher un abri. Hâtivement, la jeune dame de compagnie entr'ouvrit la fenêtre du salon, et, reconnaissant l'empereur dans sa capote grise et sous son bicorne noir, dit à haute voix à M. d'Ermansdorf.

— Monsieur, si vous voulez voir le général Bonaparte (elle avait continué, depuis la campagne d'Égypte, à le désigner ainsi), le voici, avec son état-major.

Napoléon s'entendit nommer, à sa très grande surprise ; puis, voyant que l'orage redoublait ses averses, il donna l'ordre de descendre de cheval et de demander l'hospitalité dans cette demeure.

Celle qui avait si sûrement reconnu Bonaparte s'élança alors vers la porte, ayant peine à dissimuler son émotion et sa joie.

— Voici — dit l'empereur, en franchissant le seuil — une petite femme qui parle bien français !...

Monté au salon, pendant que sa suite remplissait salles et vestibules, il profite de la présence du grand veneur pour le questionner sur les ressources forestières de la Saxe, puis il se retourne vers la fenêtre pour considérer le temps.

À ce moment, celle qui avait conservé des officiers d'Égypte un si respectueux souvenir, voyant la maison remplie de soldats aux grades élevés, se prit à dire à haute voix :

— Le général Bertrand serait-il ici ?

— Vous le connaissez, madame ? lui dit l'empereur.

— Oui, général... Que j'aimerais le revoir !

— Mais où donc l'avez-vous connu ?

— En Égypte.

— En Égypte ?

— Oui, général.

Et Napoléon, fort surpris, répéta :

— En Égypte !

Alors il arrêta pendant un moment sur son interlocutrice, âgée de vingt-sept ans, un de ces regards profonds, fait de recherches et de souvenirs ; puis, il en reçut, sans hésitation, la même simple réponse :

— Oui, général, en Égypte !

— Qu'on appelle Bertrand, dit l'empereur.

Et Bertrand — le noble guerrier et le cœur fidèle, l'ami de jadis de mon grand-père — arrive, se présente et reconnaît la jeune veuve à l'instant. Alors

Napoléon de sourire, de se lever de son fauteuil, et, tout joyeux, se frottant les mains, d'aller et de venir dans le salon et de s'écrier :

— Voilà, certes, qui est plaisant : une Égyptienne au fond de la Saxe !...

Il demanda alors à celle qui cause sa surprise par quel concours de circonstances elle s'est trouvée en Égypte.

La jeune veuve, sans trop se laisser troubler, se met alors à raconter son premier mariage avec celui qui fut gouverneur, du vieux Caire, puis sa seconde union avec le vaillant docteur mort en soignant des pestiférés.

— Mais, madame ! — reprit l'empereur, — qu'êtes-vous dès lors venue faire en Saxe ?

— N'ayant obtenu, dit-elle, aucune pension, je me suis décidée à accepter en cette maison un poste, de confiance qui me permît de pourvoir à l'éducation d'un fils, né en Égypte de mon second mariage.

— Et quels sont les avantages attachés à votre place ?

Une réponse nette et claire fut faite à l'impérial interrogateur ; puis celui-ci, après l'avoir écoutée avec une sympathie pleine de respect, lui dit :

— Madame, je me fais un plaisir de vous accorder 50 louis (1 200 fr.) par an. Laissez-moi vous souhaiter d'être à l'avenir plus heureuse.

L'empereur, craignant cependant d'avoir octroyé un peu précipitamment une grâce aussi considérable, demanda quelques détails sur les antécédents de celle qu'il rencontrait si fortuitement sur la route de Potsdam.

Le général Savary, qui avait connu en Égypte MM. les officiers Perrot et Ceresole, renseigna très nettement l'empereur sur les circonstances régulières de leurs mariages ; et, de son côté, la jeune veuve, pour dissiper toute équivoque, s'empressa d'aller quérir ses papiers.

— J'entends, dit Napoléon, que cette affaire soit réglée à l'instant, et, dans ce but, il serait bon de prendre des notes.

Le général Bertrand, pour obtempérer à ce désir, se hâta de faire un extrait de ces divers papiers.

— Maintenant, madame, veuillez signer, dit l'empereur.

Alors il regarde par-dessus une de ses épaules, et Bertrand par-dessus l'autre. L'émotion de la jeune veuve redouble ; et, au travers des larmes de

joie qui inondent ses yeux, elle peut à peine former sa signature.

Sur ces entrefaites, le ciel s'est éclairci, le gros de l'orage est passé, les grondements du tonnerre s'éloignent et Napoléon ordonne de remonter à cheval.

— *C'est la première fois, dit-il en partant, que je mets pied à terre pour un orage ; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait là.*

Bertrand, qui, comme nous l'avons vu plus haut, avait connu, en Égypte, le foyer de celle qu'il voyait à cette heure troublée par l'émotion et la reconnaissance, obtint la permission, sur sa demande, de rester quelques instants de plus chez M. d'Ermannsdorf. Il eut la bienveillance d'en profiter pour écrire immédiatement les lignes suivantes au gouverneur de Wittemberg, qui était à ce moment le général Lemarois, aide de camp de Sa Majesté.

Wittemberg, ce 24 octobre 1806.

« Mon cher Lemarois,

» L'empereur s'est arrêté par hasard dans une maison où j'ai retrouvé une « Égyptienne » que tu

seras bien aise de connaître⁹. Je te prie instamment de faire pour sa maison tout ce qui dépendra de toi et de leur envoyer une sauvegarde.

Si tu peux en envoyer une de suite, tu me feras plaisir. Je reste une heure dans cette maison.

» Bonjour !

» BERTRAND. »

Le lendemain, étant à Potsdam, où Napoléon signa le décret, Bertrand eut la bonté d'en donner immédiatement avis à l'intéressée par la lettre suivante :

Potsdam, 25 octobre 1806.

« Madame,

» Sa Majesté vous a accordé une pension de 1 200 francs. Le décret est signé. Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'elle placerait votre fils

⁹ On sait que, pendant longtemps, on appela volontiers du surnom d'« Égyptiens, » ceux qui avaient fait campagne au pays des pyramides. Napoléon les désignait ainsi et avait une sympathie particulière pour ceux qui avaient partagé avec lui ces lointaines aventures. [note de l'Auteur.]

dans un lycée, quand il aurait l'âge... Voilà donc votre sort assuré et celui de votre fils. Je vous en félicite. »

Et, sous forme de post-scriptum, le général ajoute :

« L'empereur a trouvé votre rencontre si singulière qu'il en a fait un article dans le *Bulletin*. Madame, vous vous trouverez dans un « Bulletin de la grande armée. »

Dans le même temps, – soit le 19 novembre 1806, – Jean de Muller, notre historien national, avait aussi à Berlin une entrevue avec celui qui faisait trembler l'Europe. Il n'est pas sans intérêt de citer ici ce qu'il écrivit après l'avoir vu et très judicieusement observé :

« Je dois déclarer que la variété de ses connaissances, la finesse de ses observations, sa haute raison (non les éclairs de l'esprit), sa vaste intelligence m'ont rempli d'admiration, tout comme sa manière de s'entretenir avec moi m'a inspiré de l'affection. Depuis mon audience auprès de Frédéric, en 1782, je n'eus jamais un entretien plus va-

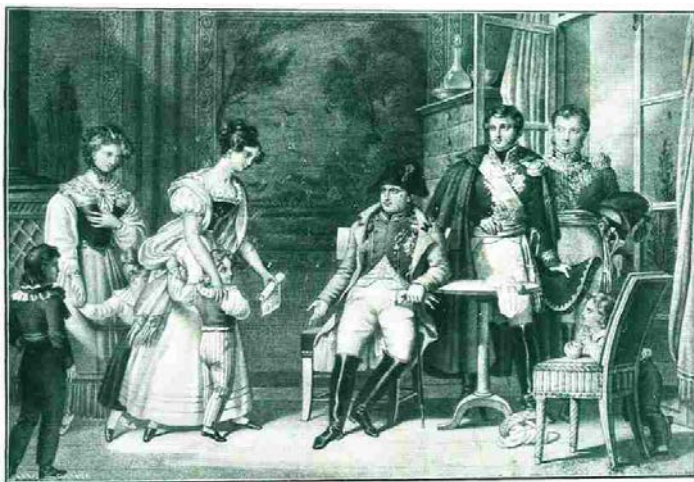
rié, du moins avec un prince. Si ma mémoire n'égare pas mon jugement, l'empereur l'emporte par la profondeur et l'étendue des idées. Le son de sa voix est remarquable par la fermeté, par l'énergie ; mais sa bouche a une grâce captivante comme celle de Frédéric. Ce jour a été un des plus mémorables de ma vie. Par son génie et sa bonté, sans affectation, il a aussi fait ma conquête. »

Ce fut aussi l'impression reçue par celle dont je viens d'essayer, en traits rapides, de raconter les aventures. Pour elle, le 24 octobre fut plus tard, chaque année jusqu'au soir de sa vie, une date éclairée de récits et de souvenirs, un anniversaire toujours pieusement célébré.

Les journaux de l'époque, les dessinateurs, les fabricants d'estampes firent entrer, cela va sans dire, cet épisode dans leurs récits et leurs gravures. Celles-ci abondèrent. Six différentes me sont tombées sous les yeux et sont encore en bon état. La dernière, et la plus grande, dont je fis l'acquisition, me fut cédée durant la guerre franco-allemande de 1870. Me trouvant comme capitaine-aumônier dans le Jura bernois, pendant l'occupation des frontières, je logeai durant une

dizaine de jours, avec l'état-major, à l'hôtel du *Cheval-Blanc*, à Porrentruy. Le vaste vestibule de cette maison était orné de fort belles gravures encadrées représentant quelques-unes des scènes principales de l'épopée napoléonienne.

Sous le titre de *Napoléon en Prusse*, je ne tardai pas à découvrir la scène de l'entrevue de Wittenberg. Quand vint l'heure du départ, je demandai à l'hôtelier, fort aimable, s'il consentirait, — à titre de souvenir de l'excellent accueil reçu, — à me vendre un de ces tableaux ; et je lui montrai, sans lui en dire les motifs, celui dont j'avais envie.



— C'est bien à votre service, me dit-il, monsieur l'aumônier. Pour peu que cela vous fasse plaisir, décrochez-en un... Tenez, à votre place, moi, je

prendrais cette splendide charge de cavalerie.
C'est Eylau.

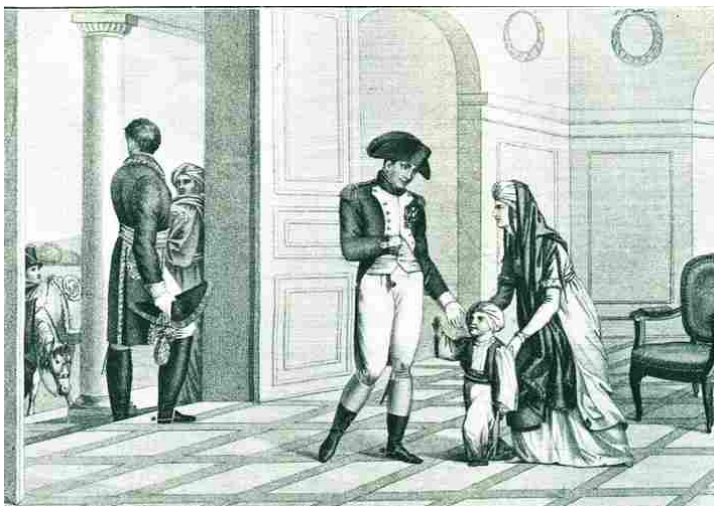
— Eh bien, non ! je ne sais pas que vous dire, les goûts varient. Moi je préfère cette scène plus paisible.

— Soit, monsieur l'aumônier ! heureux que je suis que ce souvenir de ma maison puisse vous être agréable. Je vais vous décrocher cette gravure. Elle est à vous pour deux francs.

— Les voici ! Je vous remercie. Vous venez de me vendre le portrait,... vous ne savez pas de qui ?

— De l'empereur, parbleu !

— Et de ma grand'mère.



— Pas possible !

Étonnement de l'hôtelier... Il fallut lui raconter l'histoire¹⁰.

Et maintenant, achevons les lignes principales de ce récit.

Le 28 août 1807, celle que la Providence avait si extraordinairement protégée rentrait à Vevey, heureuse de serrer entre ses bras son fils âgé de sept ans et demi.

Celui-ci, après avoir suivi l'école Tardent, à Vevey, fut envoyé ensuite au célèbre institut d'Yverdon dirigé par Pestalozzi, dont il garda toute sa vie le plus respectueux souvenir. Puis, conformément à la bienveillance impériale, il entra au *Prytanée*, lycée militaire français de la Flèche, qui

¹⁰ Voir cette gravure, diminuée de beaucoup, reproduite à la page 30. [2^{ème} gravure de la scène, ci-dessus, ajout des éd. de la BNR] Celle qui se trouve à la page 28 [gravure précédente, ajout des éd. de la BNR] doit être de la même époque (1815 environ). L'enfant mis en scène, figure à tort. [note de l'Auteur.]

était alors l'École de Saint-Cyr des futurs officiers. Survint, en 1815, la chute de l'empire. Quelque temps après, les portes de l'Académie de Lausanne s'ouvrirent pour lui, et, en l'année 1825, il reçut, en la cathédrale de Lausanne, sa consécration au saint ministère. Après une activité pastorale de tout dévouement, exercée à Francfort, à Friedrichsdorf, à l'Abbaye du lac de Joux, à Moudon, nous trouvons Auguste Ceresole à Lausanne enfin, comme professeur. Vevey, dont il avait acquis la bourgeoisie en 1822, vit ses dernières années ; et, le 14 février 1870, sa dépouille mortelle, pieusement accompagnée par ses sept fils et un nombreux cortège, était déposée dans le beau cimetière de Saint-Martin.

Quant à sa mère vénérée, — celle qui, sur les bords du Nil et plus tard, lui avait sans relâche prodigué les soins de sa maternelle tendresse, — après avoir vécu dans le canton de Vaud et reçu annuellement, et à travers tous les régimes, jusqu'en 1852 (année de sa mort) la pension qui lui avait été allouée par l'empereur, elle eut sa tombe simple, paisible et ombragée sous les ormeaux du cimetière de La Sallaz, sur Lausanne.

Lorsque, – au printemps de chaque année, – vient à sonner (le 21 avril) l'anniversaire de son départ, je la revois encore assise dans son fauteuil, ayant près d'elle ses petits-enfants ; et le refrain du poète cité au début de ce récit tinte à mon oreille avec un accent toujours plus lointain :

« Parlez-nous de lui, grand'mère.
Parlez-nous de lui. »

Cure de Blonay, juillet 1900.

LA MI-ÉTÉ À TAVEYANNAZ

In altis beatitudo.

Elle est vieille, bien vieille, la coutume, qui, à la mi-été (*mi-tzautain*, mi-chaud temps), soit un des dimanches du mois d'août, réunit autour de certains chalets de nos Alpes, dans une fête simple et rustique, les pâtres de nos monts, ainsi que ceux qui viennent les visiter.

C'est le jour où les propriétaires du bétail, qui a été mis à l'alpage, viennent le trouver et « donner le bonjour » aux armaillis, en réglant plus d'une affaire concernant le pâturage et ses produits.

C'est le jour où la montagne semble se faire plus belle, plus coquette et plus hospitalière, où, parents, cousins, cousines et amis de la plaine s'arrangent pour se donner rendez-vous, « là-haut », près des noires chaudières aux formes rebondies, sur le gazon parfumé et sous le grand ciel d'azur qui se mire avec amour dans les gentianes bleues.

Bonne et simple fête ! À la condition toutefois que le beau temps soit de la partie et que, – à l’abri des excès et des bruyantes folies qu’engendrent trop souvent des libations trop copieuses et sans profit, – la journée ne s’achève pas dans des querelles ou dans d’interminables lendemains de « déroutes ».

Les fêtes de la mi-été, auxquelles a eu le privilège de prendre part, comme pasteur ou comme touriste, celui qui écrit ces lignes, sont de celles qui, spécialement à Taveyannaz, n’ont laissé chez lui que les plus poétiques souvenirs.

« Monterons-nous ou ne monterons-nous pas à Taveyannaz ? » Telle est la question qu’au matin de la mi-été se posent bien des personnes des alentours, habitants ou touristes du district d’Aigle ou de plus loin, en jetant un regard interrogateur sur leur baromètre et sur les nuages qui se traquent lentement sur les flancs de la chaîne du Muveran.

Pendant la nuit, une forte pluie a détrempé les chemins et les a rendus singulièrement boueux.

Cependant, avant le jour, de robustes gars d'Ollon et d'ailleurs ont été entendus passant dans les hameaux des environs, au bruit de leurs chants, de leurs fanfares ou de leurs joyeuses *huchées*. À l'aube, des bannières même ont été entrevues frôlant de leurs plis soyeux les branches des noirs sapins et, de loin en loin, sur les hauts pâturages, retentissent déjà des airs d'appels répercutés par les échos.

— Amis ! partons !

À dix heures, nous serons au pied des rochers des Diablerets, assez à temps pour assister au service divin, qui donne à cette fête un cachet si particulier et si touchant de paix et de grandeur.

La journée fut splendide. En vérité, s'il en est souvent de trop longues dans la vie, — de celles où tout est tristesse, misère et combats, où les heures semblent des siècles, — celle-ci, en revanche, fut trop courte.

Revoir la montagne, serrer la main à tant d'anciens amis, entendre de fortifiantes paroles, joindre sa voix aux vieux chants de l'Église et de la Patrie, être le témoin ou l'objet de la plus cordiale hospitalité, en faut-il davantage pour que le cœur batte plus à l'aise et se sente rajeunir ?

À ceux qui, se trouvant aujourd'hui dans la *mi-été* de la vie, ploient parfois sous les soucis d'un étroit et sombre horizon, nous dirons : « Montez un jour à Taveyannaz ! » car c'est bien là qu'on oublie.

La terre et ses douleurs.

Ceux qui connaissent la contrée située au fond de la vallée arrosée par la terrible Gryonne, se rappellent l'aspect de ces nombreux chalets bruns ou noirs, groupés en ordre, à 1672 mètres, comme un nid paisible, au centre d'un immense amphithéâtre de splendides pâturages, dominés par les Rochers du Vent et par les parois formidables de Chatillon, contrefort du massif majestueux des Diablerets.



Çà et là, quelques taches blanches d'une neige en retard se montrent encore immaculées plus haut que les sapins.

Les cloches des troupeaux résonnent. Chevaux, vaches, veaux, porcs, tous ces hôtes habituels de l'Alpe en sa joie et en sa fécondité, broutent et gambadent en pleine liberté.

Grâce aux bons soins des pâtres et des *tombes*, qui se sont levés plus matin ce jour-là et ont lancé leurs *liaubas* de meilleure heure aux échos d'alentour, la *tschaca*, la *botzarda*, la *pindzon*, la *mayentze* (noms de vaches) semblent avoir pris une allure des dimanches, tant elles sont propres et bien tenues. Brosses et ciseaux ont passé par là. Aussi le sonore carillon des « toupins » et des « senailles » semble-t-il plus gai qu'à l'ordinaire.

La fumée, qui s'élève tranquillement en banderoles bleuâtres au-dessus des chalets, annonce aussi de son côté que *maêfres*, *dzegners* et *tortzons* sont à leur poste près du *greabo* (foyer), prêts à recevoir les visiteurs.

Chacun a bien pris ses mesures. Les balais et les « torchons » ont travaillé sans relâche. Les cafetières « poutzées » se regardent avec des airs de vanité. Le lait, sous ses transformations diverses, attend les amateurs.

Dans de petits « seillons », voici une belle crème bien épaisse ! Là, du bon lait chaud ! Là, du petit-lait, de la *tome* ou du *séré* ! D'un autre côté, sur une longue table, on voit alignés l'aristocratique pain blanc de la plaine, le grand pain sucré des grands jours de fête, puis le pain de seigle brun, sec et dur... pour ceux, bien entendu, qui n'ont rien à faire avec les dentistes.

Mais ce n'est pas encore tout ! Sur ce « tablard », voici des « bricelets », des tranches de jambon du plus beau rouge foncé qu'on puisse voir, de la viande froide, et enfin, – pour commander l'alignement – voici des triangles debout, la pointe en l'air, regardant le plafond avec un teint jaune et des yeux ronds bien éveillés ; c'est l'inévitable, le précieux, l'indispensable fromage, « le lait durci du pâtre » comme l'appela naguère le poète Giraud dans une périphrase qui, j'en suis sûr, a dû lui coûter quelque peine et de nombreux coups de plume dans l'encrier.

Dans quelques recoins, à l'endroit le plus frais, on voit même, ici ou là, se dessiner les formes ventrues d'un tonnelet ou *bossaton* de bon augure, contenant un petit vin blanc des Posaea ou d'Ollon tout à fait « amical ».

Quand le *guillon* ou le robinet tournera avec son petit bégaïement plaintif ou son long cri de chouette amoureuse, quand le *maëtré* lèvera le premier son verre en buvant « à toute la compagnie », alors le touriste altéré bénira du fond du cœur en ce moment les épaules du vaillant montagnard qui, pour bien recevoir son monde, a porté ce lourd tonneau jusqu'à de pareilles hauteurs.

Mais, regardons ailleurs : au-dessus de l'alpestre hameau, sur un *replat* gazonné, voyez-vous cette tribune : c'est la chaire que les bras robustes des bergers ont dressée la veille et du haut de laquelle retentira la voix aimée de leur pasteur.

Cette tribune sacrée construite en bois, très petite et très basse, a la forme d'un pavillon. Un pasteur grenadier fera bien de n'y pas trop gesticuler. Elle est revêtue dans sa partie supérieure du plus poétique ornement qui puisse se trouver au monde : tout autour de son toit carré et pointu, des mains pieuses ont fixé des bouquets de fleurs des Alpes et une splendide couronne. Le tout est surmonté d'une aigrette des plus beaux *refalets* (rhododendrons) de la contrée.

Tout est prêt ! Amis ! Vous pouvez venir.

Les pèlerins de Taveyannaz ne se font pas longtemps attendre.

Des Ormonts, d'Anzeindaz, de Gryon, de Huémoz, de Chesières, de la plaine, on voit de petites caravanes de piétons ou d'amazones improvisées converger de toute part, à travers monts, bois ou pâturages, au lieu du rendez-vous.

Voici des sociétés de chant des environs ! Voici la fanfare *La Lyre* et des chanteurs de Vevey, de La Tour, etc. Les pantalons dans les guêtres, le rhododendron au chapeau, le sac au dos, la gourde au côté, cette vaillante jeunesse se salue de loin par des chants et des « youlées », ou s'acclame à l'arrivée par des hourras.

Très variés sont les costumes. Depuis le voile bleu du tranquille fils d'Albion, jusqu'à la bonne milaine du montagnard, – depuis l'alpiniste, armé de son piolet, caressant de l'œil les rochers et impatient d'aller poser dans un instant sur un sommet ses talons bien ferrés, jusqu'à la gracieuse citadine, à la robe blanche, au grand chapeau bergère, orné des fleurs étoilées du « chardon béni » et arrivant, un peu essoufflée, sur le dos cahotant d'un sage et bon « bidet » – tous forment bientôt une pacifique armée et un assemblage très varié de couleurs et de tenue.

Chaque groupe qui arrive trouve dans cette foule des amis venus d'ailleurs.

Les mains se serrent et l'on va boire ensemble, pour étancher sa soif, si ce n'est du petit blanc, au moins du petit-lait.

Sous le toit du chalet de M. Amiguet qu'on a baptisé *la cure*, – soit à cause de sa cordiale hospitalité, soit par le fait qu'il sert ordinairement de pied-à-terre aux pasteurs et aux orateurs qui se feront entendre – se réunissent en effet ceux qui parleront, ainsi que de nombreux amis. L'état-major de la fête s'y trouve. On y dresse le plan de la journée, tout en s'essuyant le front qu'a trempé la sueur de la montée.

L'heure du culte va sonner. Au lieu de cloches appelant à l'église, une trompette, du haut du pâturage qui domine les chalets, sonne le rappel au pied de la chaire. Les fanfares répondent et appellent à leur tour.

On vient. On se groupe. Pâtres et touristes, jeunes et vieux. Fillettes au gai costume et montagnards à la veste courte et aux bras nus, chacun monte s'asseoir au lieu consacré depuis bien des années pour le service divin, et va se ranger autour du pavillon sacré. Les uns, les « précautionneux » étendent sur le sol leurs mouchoirs du dimanche. D'autres s'étendent crânement dans le serpolet.

Rien de plus solennel dans sa simplicité que cette assemblée humblement recueillie dans cette grande nature, sous un ciel libre et pur, autour de la parole de vie et faisant monter à Dieu ses requêtes et les hymnes de son adoration et de sa reconnaissance.

Dans ce temple immense et sublime, arrière maintenant les pensées étroites et mesquines ! Place à Dieu ! et salut à la grande voix d'amour, de miséricorde et de salut de l'Évangile !

Que les temps ont changé ! Il y a quelques siècles, les pâtres des vallées voisines, qui étaient en lutte pour des questions d'intérêt, de bétail ou de limites de pâturages, tranchaient volontiers leurs différends dans des combats souvent sanglants, dont la tradition nous a gardé le souvenir.

Il y a plus de quatre-vingts ans, entre autres, en 1798, le feu de la fusillade retentissait lugubrement près de là, sur le col de la Croix. Les morts jonchaient le sol. La neige en fut rougie. Ormonans et Français étaient alors aux prises.

Aujourd'hui, au bruit sinistre des combats meurtriers ont succédé, sur ces hauteurs, la voix de la prière et le chant d'harmonieux cantiques. Que Dieu en soit béni !

Le culte s'ouvre d'abord par le magnifique *Choral de Luther* exécuté par la fanfare ; un chant d'ensemble est entonné ; la prière est offerte ; la parole de Dieu est lue, entre autres aux beaux Psaumes XIX et CIV, dont les accents revêtent, dans un tel cadre, une poésie profonde et grandiose.

Ces paroles sont écoutées, têtes découvertes, par l'assemblée, ainsi que celles prononcées par le pasteur de la paroisse, assisté parfois d'autres ministres du saint Évangile. Pendant ce temps, plus d'une larme d'émotion brille et coule silencieusement. Après la rosée du ciel, c'est la rosée des âmes.

Dans cette heure tranquille et douce, plus d'un cœur remonte les années ; il semble qu'il batte plus vite. La poitrine se gonfle au souffle du plus pur enthousiasme et laisse échapper quelques longs soupirs.

Le recueillement fut grand, quoique le silence ne fût pas toujours absolu. Il faut savoir compter avec les curieux et les indiscrets.



Des vaches et des veaux, attirés par le bruit sonore des fanfares ou par la vivacité des couleurs de certains costumes, crurent devoir manifester leur surprise, leur admiration ou leurs souhaits de bienvenue par des beuglements intempestifs, qui, pour être dans la couleur locale, n'étaient cependant pas précisément dans le programme.

Une petite charge à fond, exécutée par un ou deux auditeurs, quelques châles jetés en l'air repoussèrent dans un petit vallon ces solistes quadrupèdes pour le moment fort importuns.

Quelques chèvres et cabris se conduisent, en revanche, fort bien. Quelques-unes curieuses et naïves, comme toutes celles de leur race, viennent, sans penser à mal, se mêler familièrement au groupe des auditeurs. Deux ou trois se couchent

simplement près de nous ; les unes s'endorment la tête appuyée sur les genoux de quelques pensionnaires, qui les recouvrent de leurs manteaux. Un étudiant regarde rêveur, avec un œil de jalousie. Un cabri s'en va tout bonnement s'abriter sous la chaire, où, de temps à autre, le bruit de son grelot fait un accompagnement inattendu à la voix du prédicateur. Celui-ci en a vu bien d'autres et ne se laisse point émouvoir pour si peu. « Les dormeurs, – se dit-il – quand il y en a, sont singulièrement plus ennuyeux ; surtout quand ils ronflent. J'aime mieux dix cabris qui ruminent qu'un auditeur qui ronfle. »

Pourquoi un de nos peintres aimés n'est-il pas là pour reproduire tant de charmants tableaux ?

Et toi, cher poète de nos Alpes, Juste Olivier, que de fois n'avons-nous pas pensé à toi dans ces heures tranquilles et heureuses ! Quel bonheur n'aurais-tu pas eu à arrêter une fois encore ton bon regard sur les scènes de ce jour ! Combien ton noble cœur, jadis trop peu récompensé, n'eût-il pas bondi de joie, en entendant, sur ces vertes pelouses ou sous ces chalets en paix, tes poésies chantées par des montagnards qui ont appris trop tard à t'aimer, mais qui sont fiers aujourd'hui de

prononcer le nom de l'écrivain vaudois qui les a si bien compris.

Voici la mi-été,
Bergers de ces montagnes !
Compagnons et compagnes
Que ce jour soit fêté !
Voici la mi-été !

Nous autres montagnards
Avons aussi nos fêtes,
Le ciel bleu sur nos têtes.
Forts de nos fiers remparts,
Nous autres montagnards.

« C'est ici, me disait l'un d'entre eux, en me montrant un bout de table de son chalet hospitalier, c'est à cette place que Juste Olivier nous a chanté pour la première fois les vingt-quatre couplets de cette chanson. Honneur à lui ! »

À midi, après que la bénédiction de Dieu eut été encore une fois invoquée sur les pâtres de la mon-

tagne et sur leurs familles, l'assemblée se dispersa de-ci, de-là.

Chacun s'en fut à ses provisions ou alla s'asseoir devant un baquet de crème ou de bon lait.

« Servez-vous ! Buvez ! Mangez ! on vous l'offre avec plaisir. » – Portes, buffets, « cagnards », les cœurs surtout, tout était ouvert.

Merci, braves amis ! Ceux qui ont lu dans vos yeux la joie que vous aviez à recevoir vos invités n'oublieront jamais votre franc et bon accueil.

Or, il y eut bien à faire pour contenter chacun, sans compter les indiscrets, qui se rencontrent partout.

Je sais un chalet qui a abrité ainsi et a vu s'asseoir à sa table plus de *cent* personnes dans la journée. Elles se succédaient à la file, pour se désaltérer ou se nourrir, et tout cela paraissait à notre amphitryon la chose la plus simple et la plus naturelle du monde.

Ah ! pouvoir *recevoir*, quel privilège ! mais *bien* recevoir, quelle rareté ! Que de gens, prétendus comme il faut, qui, dans l'art de le faire avec grâce et bonne humeur, trouveraient à Taveyannaz d'utiles et bonnes leçons.

Sous le toit de l'ami B., je remarque quatre générations réunies. L'arrière-grand-père a soixante-seize ans. Il est pâtre. Il n'est donc pas précisément à sa première « traite », ni à sa première mi-été. Il a près de lui son fils, qui est grand-père, son petit-fils, qui est chef de famille, et son arrière-petit-fils, un robuste petit luron, qui a une paire d'yeux et de mollets qui sont bien à lui. Entre les quatre, ils connaissent, soyez-en sûrs, les moindres sentiers et les moindres rochers d'alentour. L'art de « gouverner », de « traintzi », de bien « cailler le lait », de serrer et de saler les fromages n'a plus pour eux aucun mystère.

Après le repas, sur la place principale du hameau, de nombreux chants retentissent. On croirait assister à quelque concours de musique, tant les chœurs se succèdent et alternent sans interruption.

Puis, là-bas, sur la pelouse, le son d'une contrebasse, d'une clarinette villageoise et d'un violon se font bientôt entendre. Alors, comme l'a décrit si finement Juste Olivier :

*Les yeux noirs, les yeux bleus et le petit sourire,
Tous muets pour tout dire,
Commencent leurs doux jeux,
Les yeux noirs, les yeux bleus.*

Sans être malin, on sait ce qu'ils veulent dire : « La Caroline » a retrouvé son Vincent, Justin « sa Sophie », le fils « au syndic », la nièce « au président », etc. Les couples se forment, puis, au son des cloches des vaches, qui font accompagnement, un vrai bal montagnard s'ouvre sur la prairie. Il se continue jusqu'à ce que les derniers rayons du jour aient dit adieu à cette idylle pastorale et que les derniers chants de ceux qui regagnent leurs demeures aient retenti dans les profondeurs de la forêt. Cependant,

*Plus d'un regarde encor,
qui n'est pas de la danse.
Mais il rêve en silence
Que jeune il vint ici.
Lui donc regarde aussi.*

*Ainsi ceux de Gryon
Dansent à Taveyanne,
Comme ceux de Lausanne
Dansent sur Montbenon.
Ainsi ceux de Gryon.*

À cinq heures, quand les ombres des grands sapins se furent allongées sur les pâturages, humectés déjà par le retour de la rosée des nuits, le gros

flot des visiteurs avait déjà dit « bonsoir et merci » à ceux qui les avaient si bien reçus.

— Eh bien, messieurs, bon voyage, et, s'il plaît à Dieu, à l'an prochain ! Tout le plaisir nous en reste !

Un peu plus tard, la lune, en se levant sur les hauts rochers des Diablerets, éclaira de sa lueur argentée ceux qui descendaient vers la plaine. Elle put entendre longtemps encore les longs cris d'adieu que se lançaient, de mont en mont et d'écho en écho, les joyeux pèlerins de la mi-été de Taveyannaz.

— You, hou ! hou !... Salut !... Bonsoir !

— Adieu Vincent !

— Adieu, Sophie !

— Bonsoir à tous !

— Bonne nuit !

— Merci !

LA CONTRÉE D'ORON :

DANS LES TEMPS ANCIENS AU MOYEN ÂGE ET SOUS LA DOMINATION BERNOISE

(Extraits) :

LES BRIGANDS DU JORAT.

Pendant le Moyen Âge, aucune route n'était sûre, mais celles qui traversaient le Jorat offraient encore moins de sécurité que les autres. Le Jorat était le théâtre ordinaire des exploits de bandes de brigands organisées pour dépouiller et tuer les voyageurs. Ces malfaiteurs avaient là toute facilité pour se soustraire aux recherches de la justice en se rejetant tantôt sur les terres de l'évêque de Lausanne, tantôt sur celles du duc de Savoie, suivant la juridiction sur laquelle ils avaient commis un crime. La grande route qui reliait Genève et la France méridionale avec Berne traversait les immenses forêts du Jorat et ne manquait pas d'ame-

ner souvent de riches aubaines à ces bandits. Il fallait être fort grand seigneur pour obtenir de la ville de Lausanne une escorte suffisante pour tenir en respect les brigands du Jorat. Un métier lucratif et l'impunité attiraient là de nombreux malfaiteurs. [...]

Malgré la vigueur du gouvernement de Berne, le brigandage continua ses exploits. Le 6 novembre 1536, le sieur Rancy, ambassadeur du roi de France, pria le Conseil de Lausanne de lui donner une garde de 24 hommes pour passer le Jorat, craignant quelques mauvais garçons. On la lui donna avec deux conseillers pour la conduite et deux hérauts.

Le 19 mai 1543, le trésorier français, traversant les forêts du Jorat, fut attaqué, blessé, bâillonné et attaché à un arbre. Ses chevaux furent tués, on le dépouilla de 12'000 couronnes et des papiers dont il était porteur. Les auteurs de ces méfaits n'étaient pas de vulgaires coquins : c'était Sébastien d'Aubonne, l'hôtelier du *Lion* à Morges, et ses deux frères. Ils furent arrêtés à Pontarlier et remis au gouvernement bernois.

Vers 1550, Félix Plater¹¹ et deux autres étudiants de ses amis, obligés de coucher à Mézières, dans une méchante auberge, repaire d'une bande suspecte, ne durent la vie qu'à l'ivresse des brigands. Ceux-ci avaient comploté d'aller de grand matin attendre les trois étudiants au milieu de la forêt. Plater et ses compagnons, avertis du danger, s'esquivèrent sans bruit avec leurs chevaux pendant la nuit et devancèrent les brigands restés trop longtemps à cuver leur vin. Arrivés à Lausanne, les trois étudiants racontèrent le danger qu'ils avaient couru et on leur répondit : « qu'aucun d'entr'eux n'eut-il échappé, il n'y aurait rien eu là d'étonnant ; une bande, dont le chef s'appelait *le grand Pierre*, commettait alors dans le Jorat des assassinats multipliés. » [...]

Au commencement du XVIII^e siècle, si les auberges de certains villages offraient une sécurité relative, les routes continuaient à être le théâtre de nombreux assassinats. Le Jorat était le quartier général et la retraite des brigands, mais ceux-ci étendaient leurs opérations jusqu'aux portes de Moudon, vers Romont, en Plan près de Vevey, entre Villeneuve et Aigle, entre Morges et Lau-

¹¹ Félix Platter, médecin de Bâle (1587-1641).

sanne¹² et même au pont de la Perraudette et en Chamblandes, sous les yeux de messieurs les citoyens et bourgeois de la rue de Bourg, dont la mission était d'envoyer les brigands accomplir leur dernier voyage à la plaine de Vidy.

Le gouvernement bernois dut prendre des mesures rigoureuses pour faire cesser cet état de choses qui portait un grand préjudice au pays.

À cette époque, la bande des brigands du Jorat comprenait de trente à quarante individus recrutés essentiellement dans les paroisses de Lutry et de Villette. Ces hommes, d'une profonde ignorance intellectuelle et morale, sans foi ni loi, ne vivaient que du produit de leurs crimes. [...]

Des hommes de tout âge faisaient partie de la bande. Des pères de famille initiaient leurs fils aussitôt que ceux-ci étaient capables de se servir

¹² Le Pont sur la Venoge était surtout dangereux à traverser [note de l'Auteur.] [pont situé entre Lausanne et Morges, ajout de la BNR].

avec succès d'un bâton, d'une épée ou d'un couteau¹³.

Cette bande principale se subdivisait en trois bandes, ayant chacune son chef. La première tenait le pays depuis Montpreveyres, tant du côté de Moudon que de Lausanne, le long du grand chemin du Jorat ; la seconde bande se tenait autour de Sainte-Catherine, elle attendait près de la forge, au Chalet-à-Gobet, à Planche Michoud, à Moille d'Avena, à Pierre Ozaire, etc. Elle allait aussi du côté de Moudon et se rechangeait de temps à autre avec la précédente ; la troisième bande s'en allait attendre sur la route de Romont et de Fribourg et du côté de Granges et de Surpierre¹⁴.

¹³ Le 20 novembre 1702 un jeune brigand, âgé d'environ 15 à 16 ans, ayant avoué d'avoir assisté à trois meurtres, fut roué à Vidy. Son père avait déjà été roué le 16 octobre 1702. Le 25 octobre 1702, un père et son fils furent roués à Vidy. Le fils avouait avoir assisté à onze meurtres. [note de l'Auteur.]

¹⁴ De nombreux meurtres furent commis dans les forêts du Jorat, à Sainte-Catherine, au Chalet-à-Gobet, en Bonne Foire, en Crau Baussan, près de la Dausaz, entre Servion et Ferlens, à Ecorcheboeuf, à Ussières, vers le ruisseau de la Mouraz, à la carrière de Vucherens, vers le

Les brigands ne travaillaient jamais isolément, ils étaient toujours en bande d'au moins sept ou huit ; lors d'une expédition du côté de Romont, ils étaient 19 compagnons. Ils ne se servaient pas d'armes à feu ; leur arme favorite était « le paux ou bourdon » avec lequel ils assommaient leurs victimes ; ils usaient aussi d'épées, de baïonnettes et de coutelas.

Ils choisissaient volontiers pour attendre, le soir des foires et marchés ; ils passaient alors la nuit entière cachés aux abords de la route, dans la forêt ou dans un bouquet d'arbres, quelques-uns faisaient le guet ; l'un était désigné, à tour de rôle et à l'avance pour donner le premier coup. Lorsqu'un voyageur était en vue, les guetteurs avertissaient par un coup de sifflet ; le brigand chargé d'attaquer se présentait d'abord seul, assommait le malheureux, puis la bande entière sortait du bois, l'achevait, le dépouillait de son argent et de ses vêtements ; s'il portait des bagues, on lui coupait les

pont sur la Broyé à Bressonnaz, près de Lucens, Granges, Surpierre, Romont, etc. [note de l'Auteur.]

doigts ; les brigands coupaient aussi volontiers les chevelures des femmes. Celles-ci subissaient en outre, avant de recevoir la mort, les outrages les plus infâmes. Parfois le voyageur était armé et tentait de se défendre avec ses pistolets, mais les bandits en avaient bientôt raison. Lors d'un meurtre près du pont de la Broyé, à Bressonnaz, les brigands se servirent d'un lacet de corde, à la manière du lasso des Indiens.

Souvent les brigands enterraient les cadavres de leurs victimes à l'aide d'une pioche que l'un d'eux cachait sous son justaucorps ; ils se contentaient aussi de les jeter dans un précipice, de les traîner dans les buissons ou simplement « à côté, » surtout lorsque la dépouille était maigre. Le silence de la nuit était ordinairement choisi pour attaquer les voyageurs, mais les brigands ne se faisaient aucun scrupule de tuer en plein midi, lorsque l'occasion s'en présentait.

Les brigands ne faisaient grâce à personne ; on trouve seulement deux cas où ils laissèrent la vie sauve à leurs victimes : celui d'une fille rencontrée de grand jour, près du moulin d'Ussières qui fut quitte pour être dépouillée de son argent, dont chacun des six brigands reçut six sols ; celui d'un homme traversant le Jorat qui se recommanda à

eux et les toucha par ses prières, surtout en leur disant qu'il était père de huit enfants. Les brigands se contentèrent de lui ôter son justaucorps et quarante écus blancs qu'il avait et le laissèrent aller. La générosité des brigands fut, dans cette occasion, fort mal récompensée. Après ce vol, ils s'en allèrent dans un chalet inhabité près de là et tinrent conseil pour savoir ce qu'ils feraient du justaucorps et de l'argent. Ils cachèrent là le tout, plus douze écus blancs provenant d'autres prises, dans l'intention de les revenir prendre après qu'ils auraient encore été attendre d'autres personnes ; mais au matin lorsqu'ils revinrent, ils ne trouvèrent ni justaucorps, ni argent. L'homme qu'ils avaient dépouillé s'était caché dans le voisinage et avait repris son bien et les douze autres écus, aussitôt que les brigands furent sortis. Les voleurs étaient volés. Ils avouèrent avoir dit beaucoup de choses de cet homme et de s'être fort repentis de ne pas l'avoir tué.

Une partie du butin était ordinairement partagée, après chaque crime, entre tous ceux qui y avaient assisté. Celui des brigands qui avait atta-

qué et donné le premier coup recevait une plus grande part. La part de chacun des autres montait tantôt à un écu, deux écus, parfois seulement à quelques batz ou même à rien du tout¹⁵.

Lors d'un meurtre commis entre Lucens et Moudon, les brigands, au lieu de se partager l'argent, le burent ensemble dans un logis de Moudon. Il est permis de supposer que les chefs se faisaient la part large : ainsi le meurtre d'une fille, derrière Savigny, valut 300 florins à trois brigands, le quatrième, qui était « fort jeune, » n'en eût guère. Le meurtre d'un cavalier tué vers l'abbaye de Sainte-Catherine donna quinze écus petits à chacun des participants, y compris le prix du cheval qui fut vendu à la foire d'Orbe. L'autre partie du butin était apportée par le chef de la bande dans des assemblées générales des trois bandes qui se tenaient ordinairement dans un bois, tantôt près de Montpreveyres, tantôt près des Cullayes, dans le bois de « faux » appartenant à M. de Carouge, ou bien près de Vucherens et même dans « un bouchon de Moudon. » Là,

¹⁵ Un jeune brigand qui avait fait le guet pour deux meurtres reçut quatre batz pour chaque fois. [note de l'Auteur.]

chaque bande rendait compte de ses forfaits et versait dans la caisse commune sa part de recettes, le tout était partagé séance tenante. Un brigand avoue que dans une de ces réunions plénières, la bande dont il faisait partie rendit bien compte de treize meurtres et qu'il reçut pour sa part quinze florins. Dans une autre assemblée, chaque brigand reçut quatre écus blancs. Pour terminer la séance, chaque brigand promettait, par attouchement de mains et prêtait serment solennel, par le Diable et le « Chancre » de ne se déceler jamais. Dans une assemblée, deux chefs de bande déclarèrent que ceux qui les décèleraient « ne mangeraient jamais morceau. »

Les chefs de bande portaient dans « une méchante bouteille, » une certaine liqueur dont presque tous les brigands se défendent d'avoir jamais bu, donnant à entendre que c'était quelque philtre ou sortilège. Il est probable que c'était seulement une liqueur alcoolique destinée à les fortifier dans leur besogne. Les brigands qui avouent en avoir bu ajoutent que tous en ont bu ; l'un d'eux la dépeint comme suit : « une liqueur et boisson qui réchauffait et lui semblait qu'on brûlait. » Un autre dit que cette liqueur « était un peu amère et les mettait tout en feu, en sorte qu'il leur semblait qu'ils auraient tout brisé. »

LL. EE. durent prendre des mesures excessivement sévères pour réprimer le brigandage ; tous les baillis furent spécialement chargés de surveiller, chacun dans son district, « le plus exactement que faire se pourra, afin que le mal soit entièrement découvert et le pays nettoyé, que derechef on puisse négocier librement et sûrement et pour cet effet, d'emprisonner ceux qu'on tiendra pour suspects. »

La police ne tarda pas à mettre la main sur une grande partie de la bande, grâce aux délations des premiers brigands arrêtés.

Le 15 septembre 1702, seize brigands étaient en prison au château de Lausanne, un était provisoirement dans les prisons de Ropraz et un autre dans celles du château de Glérolles. En outre, un brigand s'était étranglé et quelques autres s'étaient enfuis.

Au château de Lausanne, toutes les précautions étaient prises pour éviter que les prisonniers se donnent la mort ou s'évadent : ils étaient entravés, enchaînés et *emmanetés* à l'ordinaire ; à quelques-uns on avait en outre mis des bois ferrés appelés

« flûtes » et un service de gardes était organisé de jour et de nuit.

L'examen de tous ces criminels donna une rude besogne au colonel de Crousaz, lieutenant baillival et procureur fiscal de LL. EE., ainsi qu'à messieurs de la Noble Chambre baillivale. Les interrogatoires furent fort longs et presque tous les brigands furent mis plusieurs fois à la question, soit à la simple corde, soit avec la pierre de 25 livres, de 50 livres et même de 100 livres. On employa aussi la torture *aux crusillons*, c'est-à-dire qu'on serrait les bouts des doigts du patient entre deux plaques de fer au moyen de vis. [...]

La peine ordinairement infligée aux brigands du Jorat était le supplice de la roue, c'est-à-dire que le criminel avait les membres brisés et rompus et était ensuite exposé sur une roue. La peine variait suivant que le coup mortel appelé « coup de grâce », était donné avant de briser les membres, d'abord après, ou bien une heure, deux heures, etc., après l'exposition sur la roue ou seulement le soir, après le coucher du soleil ; dans ces derniers cas, la mort était donnée par strangulation. Lorsque le brigandage avait été accompagné d'autres crimes infâmes, après un temps d'exposition sur la roue, on jetait le brigand, encore vivant, dans le

feu, pour qu'il y soit réduit en cendres ; dans un cas spécialement atroce, on lui attacha auparavant au cou un petit sac de poudre.



À titre de curiosité, voici les divers épisodes de l'arrestation, de la condamnation et du supplice d'un brigand qui peut être considéré comme le type de l'espèce. L'un des plus redoutables chefs de bande fut saisi à Romont, avec la permission de LL. EE. de Fribourg, et ensuite conduit sûrement au château de Lausanne où il fut mis en prison

dans une haute tour¹⁶ et enchaîné par les pieds, ayant de plus un bois ferré et « cadenatté » qu'on appelle « flûte » où il avait le cou et les bras comme dans une espèce de géhenne. On le croyait en toute sûreté, cependant dans la nuit du 21 septembre 1702, sans l'aide de personne et d'aucun outil, il força ladite flûte en l'accrochant à la porte de sa prison et, par sa seule force, s'en dégagea le cou et les bras en rompant la ferrure. Il brisa ensuite le cadenas qui était à la chaîne de ses pieds, après quoi il déchira son justaucorps de toile et sa chemise, mit le tout par bandes qu'il attachait à sa chaîne et à sa flûte. Il se dévala ensuite en bas par la petite fenêtre de sa prison, mais la bande de toile n'ayant pas été assez longue et s'étant rompue, il tomba d'une hauteur de plus de quarante pieds, ce qui lui causa un grand mal de reins, mais ne l'empêcha pas de s'enfuir. M. le colonel de Crousaz fit aussitôt mettre beaucoup de monde sur pied et donna même l'ordre au capitaine de ville de commander une centaine de fusiliers pour aller à la recherche du fugitif. Des fusiliers le découvrirent au-dessus de Montblesson, à une lieue et demie de la ville ; cependant, à cause

¹⁶ La tour Saint-Maire. [note de l'Auteur.]

d'un grand précipice qu'il y avait entre eux et lui et voyant qu'il s'enfuyait, ils lui tirèrent un coup de fusil, le blessèrent et purent le ramener vivant, sur une charrette, au château de Lausanne. Là, appliqué à la corde et torture, il fit des aveux. On ne put lui donner la corde une seconde fois à cause de sa chute, mais la Noble Cour trouva à propos de lui faire serrer un peu les doigts avec des « crusillons » ; il ne voulut rien confesser plus outre, disant que ses complices lui faisaient tort du reste.

Par arrêt souverain du 7 octobre 1702, LL. EE. modifiant légèrement la sentence rendue le 29 septembre par messieurs de la rue de Bourg contre ce chef de brigands et deux de ses complices, ils furent condamnés à être traînés par l'exécuteur de la Haute Justice au lieu où l'on a accoutumé de supplicier, là être mis sur les congrins pour avoir tous leurs membres brisés et ensuite être exposés tout vivants sur des roues dressées en l'air ; ils devront être étranglés seulement contre le soir et être laissés sur la roue. Le chef de bande devait être exécuté le dernier et assister à la mort de ses deux complices.

Dès le 16 octobre 1702 à fin décembre de la même année, vingt-cinq brigands furent roués à Vidy, d'autres furent pendus, décapités ou envoyés

aux galères. Les cadavres des suppliciés restèrent exposés sur les roues ou suspendus au gibet jusqu'au mois de juillet suivant ; il est difficile de se figurer l'horreur de ce spectacle, dans cette plaine solitaire, peuplée de tant de souvenirs lugubres. Les fermiers du voisinage, fort incommodés par l'odeur pestilentielle se dégageant de ce charnier, prièrent LL. EE. de faire consumer par le feu ce qui restait des brigands du Jorat. Le bourreau fut chargé d'accomplir cet autodafé.

Avec ces exécutions en masse, ce qui amena la fin du brigandage, ce fut l'adoucissement des mœurs produit par l'instruction et l'éducation du peuple. LL. EE. envoyèrent dans les contrées reculées du Jorat des pasteurs et des régents dévoués, qui, par une surveillance active et leur zèle chrétien, civilisèrent ces populations que leur isolement avait jusque-là laissées quasi barbares¹⁷.

Ch. Pasche
Extrait de « *La Contrée d'Oron dans les temps anciens* », 1895

¹⁷ Archives cantonales vaudoises. Registre de la cour criminelle du château de Lausanne. 1702-1706. [note de l'Auteur.]

Ce livre numérique

a été édité par

***l'Association Les Bourlapapey,
bibliothèque numérique romande***

<http://www.ebooks-bnr.com/>

en septembre 2014.

— Élaboration :

Les membres de l'association qui ont participé à l'édition, aux corrections, aux conversions et à la publication de ce livre numérique sont : Marcel, Françoise.

— Sources :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : pour *Farceur d'Huissier !: Foyer Romand*, 1903 et *À la Veillée*, Vevey, 15 mai 1885 ; pour *Les deux Coqs : Scènes vaudoises*, Lausanne, A. Imer, 1884 ; pour *Un Mariage renvoyé : À la Veillée*, Vevey ; pour : *Un Épisode vaudois de 1798, Susanne Ceresole, Relation historique concernant son mariage, sa participation à la Campagne d'Égypte et sa rencontre, en 1806, avec*

Napoléon I^{er}, Lausanne, Bridel, 1900 ; pour *La Mi-été à Taveyannaz : À la Veillée*, Vevey ; pour Charles Pasche, *La contrée d'Oron : dans les temps anciens, au Moyen-Âge et sous la domination bernoise* : essai historique, Cabédita, Morges, 1988, 630 p. (1^{ère} édition : 1895). D'autres éditions ont été consultées en vue de l'établissement du présent texte. Certains de ces textes, ainsi que d'autres déjà publiés par la BNR, existent en édition papier sous le titre : *Contes du Pays de Vaud*, s.l., éd. à la Carte, 1988.

La photo de première page, *Lavaux, Léman et Alpes vus de Chardonne*, a été prise par Laura Barr-Wells le 6.03.2012. Illustrations dans le texte : *Coq et miroir*, photographie prise par Sylvie Savary ; *L'Expédition d'Égypte sous les ordres de Bonaparte* (en 1798), huile sur toile de Léon Cogniet, 1835 (lieu : Musée du Louvres, Paris) ; 2 gravures, source Alfred Cérésole ; *Becca d'Audon empanachée*, photographie de Francis Chaurel, 29.06.2004 ; *Regard vache dans l'alpage*, de Anne Van de Perre, 18.7.2011 ; *Lausana (Lausanne) gravure sur bois*, 1837, Jornal Panorama (Portugal) tirée de Wikimédia (source : Dr. Nuno Carvalho de Sousa Private Collections – Lisbon).

— **Dispositions :**

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (travail d'établissement du texte, mise en page, notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation des Bourlapapey. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

— **Qualité :**

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...**

— **Autres sites de livres numériques :**

La bibliothèque numérique romande est partenaire d'autres groupes qui réalisent des livres numériques gratuits. Elle participe à un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks gra-

tuits et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse :

www.noslivres.net.

Vous pouvez aussi consulter directement les sites répertoriés dans ce catalogue :

<http://www.ebooksgratuits.com>,

<http://beq.ebooksgratuits.com>,

<http://efele.net>,

<http://bibliotheque-russe-et-slave.com>,

<http://www.chineancienne.fr>

<http://livres.gloubik.info/>,

<http://www.rousseauonline.ch/>,

[Mobile Read Roger 64](#),

<http://fr.wikisource.org>

<http://gallica.bnf.fr/ebooks>,

<http://www.gutenberg.org>.

Vous trouverez aussi des livres numériques gratuits auprès de :

<http://www.alexandredumasetcompagnie.com/>

<http://fr.feedbooks.com/publicdomain>.